

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

04

SOCIAL

02

ADMINISTRATION

57

ECONOMIE

03

N° 3084

20 Juin 2024

20 June 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	00 Lire
	Titre/objet	ADDENDUM AND RECTIFICATION TO THE TENDER FILE N°005/ONIT/CAY6/CIPM/2024 OF THE 22ND/05/2024 IN THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE ACQUISITION OF DUMP TRUCK OF 20M3 FOR THE YAOUNDE 6TH COUNCIL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	03/A/J.04/SIGAM/COKI/SG/2024 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03/A/J.04/SIGAM/COKI/SG/2024 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2024 DU 27 MAY 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A NDIEMI I-KIWON ET LYCÉE TECHNIQUE DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC -MINDDEVEL- EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	06/MIDENO/B/19/58 Lire
	Titre/objet	DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 006/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF ROOT CROPS AND TUBERS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	03 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 DU 20/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024 RELATIF A LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

5	Reference	045/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°045/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CUD/SG/DGT/SDVRD/SCVU/IE2/2024 DU 11 AVRIL 2024 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DIVERS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 02 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°02/A/J.04/SIGAM/COKI/SG/2024APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2024 DU 27 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A KIIKI-GENDARMERIE ET À RIBANG-RIBEREKE DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINADER- EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

7	<p>Reference 07/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 07/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 04 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

8	<p>Reference 05/MIDENO/B/19/58 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF FARM INPUTS FOR THE CULTIVATION OF VEGETABLES.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 000011/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°000011/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 27 MAI 2024PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION DIRECTE N° 004/CD/MINAS/2024 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°01927-24/L/PR/MINMAP/ SG/DGMAS/DMAG/CE4/MMG DU 23 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU CAT DE MFOU.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

10	<p>Reference 04 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 04 DU 20/06/2024RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/DC/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024EN VUE DE L'ACQUISITION DES MEUBLES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

11	<p>Reference 06/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 06/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [002530/CAMPOST/DG/CGM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002530/CAMPOST/DG/CGM DU 19 JUI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 15 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA LICENCE D'UN HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2024 IMPUTATION BUDGETAIRE : 221200000000 "LICENCES"

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13

Reference [000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 004/CD/MINAS/2024 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°01927-24/L/PR/MINMAP/ SG/DGMAS/DMAG/CE4/MMG DU 23 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU CAT DE MFOU.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

14

Reference [010/C/GOUVERNEUR/2024 du 12 juin 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/GOUVERNEUR/2024 DU 12 JUI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°011/DC/GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS INFORMATIQUES DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD.MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE:LE DR MINEFOP.FINANCEMENT:BIP MINEFOP,EXERCICE 2024

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture N/A

15

Reference [08/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 08/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 05 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

16

Reference [6314/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°6314/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 0022/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°_0022/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2024 DU 20/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE DU 01ER AOÛT 2024 AU 31 JUILLET 2025. Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	--	--

18	Reference 04/MIDENO/B/19/58 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 004/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVED PLANTAIN PLANTLETS. Autres Infrastructures N/A
-----------	--	---

19	Reference 012/C/MINEPIA/CnFN/nA/SAF/RM Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DAONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'ÉLEVAGE DANS LECADRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN QUATRE (04) LOTS. Travaux N/A
-----------	---	---

20	Reference 003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 21 JUIN 2024 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DES BUREAUX EN MOBILIER, MATÉRIEL INFORMATIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'ENTRETIEN À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEUR DES TRAVAUX PUBLICS (CMTP D'AKONOLINGA). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2024. Approvisionnements Généraux 19-07-2024
-----------	---	--

21	Reference 6346/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°6346/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 14/06/2024 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 30/05/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'EQUIPEMENT DE SECHAGE DU COTON A LA SODECOTON Fournitures N/A
-----------	--	--

22	Reference 00 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 22/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT D'UNE PELLE-CHARGEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2024 Approvisionnements Généraux N/A
-----------	---	--



RESUME DES CONSULTATIONS

23	<p>Reference 00027/C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00027/C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference 00028 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00028 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 13/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DES MOTOTAXIS A COTE DU LYCEE DE NEW BELL FINANCEMENT : CAD2 -2024 IMPUTATION :</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 10-07-2024</p>
-----------	--

26	<p>Reference 09/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

27	<p>Reference 001/AONO/J10/DDMINEPAT-L/CDPM-NS/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 001/AONO/J10/DDMINEPAT-L/CDPM-NS/2024 DU19/06/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DZENG; OTONGANG CENTRE (LIEUDIT GENTIL COPAIN) OTONGAN (LIEUDIT ABABG ELAN), KOMASSI (LIEUDIT ABANG SABA), ET AKOEMAN, NYEP (LIEUDIT NKOL NGOCK) DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 18-07-2024</p>
-----------	--

28	<p>Reference 17/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°17/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC DEVANT L'ECOLE PUBLIQUE DON JAPONAIS DE NEWTOWN FINANCEMENT : CAD 2 -2024 IMPUTATION :</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 12-07-2024</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 011/C/GOUVERNEUR/2024 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/GOUVERNEUR/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/DC/GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD. MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DR MINEFOP FINANCEMENT: BIP MINEFOP, EXERCICE 2024 Nature de prestation Fournitures Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 006BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX ETANGS PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Travaux Date de cloture 19-07-2024
-----------	--

31	Reference 00068/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 Lire Titre/objet DECISION N°00068/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 01/AC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE GALIM TIGNERE, DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-07-2024
-----------	---

33	Reference 01/MIDENO/B/19/58 Lire Titre/objet DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE CASSAVA CUTTINGS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 07/MIDENO/B/19/58 Lire Titre/objet DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 007/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF CEREALS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [011/AONR/MINJEC/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONR/MINJEC/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE GESTION DU VOLONTARIAT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 147 07 990000 521311

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-07-2024

36

Reference [00019/AONO/MINFI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00019/AONO/MINFI/CIPM/2024 DU 13 JUIN 2024 POUR L'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DE LA DGE ET DE L'IMMEUBLE EX-CNR DU MINISTERE DES FINANCES (LOT1)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-07-2024

37

Reference [09 /AONR/MINJEC/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 /AONR/MINJEC/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EXTENSION DES FONCTIONNALITES ET INTERCONNEXION DES PLATEFORMES JEUNES A LA PLATEFORME DE L'ONJ V.2.0 "YOUNG PEOPLE FIRST" FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 145 02 990000 521311

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-07-2024

38

Reference [02/MIDENO/B/19/58](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 002/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS AND FOWL DROPPINGS FOR THE CULTIVATION OF IMPROVE SOLANUM POTATO SEEDS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

39

Reference [11/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DES VIVRES FRAIS AU MARCHE NGONSOA. FINANCEMENT : BIP -EXERCICE 2024 IMPUTATION : _____

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-07-2024

40

Reference [001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 19 JUIN 2024 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2024.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 17-07-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	006/DC/CAY 7/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CAY 7/CIPM/2024 DU 20/06/2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES TABLES BANCS AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 FINANCEMENT : BIP MINSANTE - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-07-2027

42	Reference	002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	18-07-2024

43	Reference	0006/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2024/020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_0006/422/MINRESI/IRGM/CIPM/2024/020 DU 20/06/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT SUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2024 AU 31 JUILLET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

44	Reference	001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 18 JUIN 2024 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA CONFORMITE SOCIALE DES PROJETS.(EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP/MINAS/EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-07-2024

45	Reference	06/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 06/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT DISQUALIFICATION DES ETS PROVIDENCE ENGINEERING COMPANY LIMITED (PECO) SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	000393/D/CAMPOST/DG/CGM Lire
	Titre/objet	DECISIONN°000393/D/CAMPOST/DG/CGM DU 19 JUIN 2024PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000013/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 15/05/2024, POUR LA FOURNITURE, ET L'INSTALLATION DE LA LICENCE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2024.FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2024IMPUTATION BUDGETAIRE : 212200000000 "LICENCES"
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

47	Reference	15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°15/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DES RUES 2.574 ,2.505, 2.558 : 444 ML ET TRAVAUX CONNEXES AU QUARTIER NOUVEAU TERRAIN FINANCEMENT : CAD 2 -2024 IMPUTATION : _
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-07-2024

48	Reference	012/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 10/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU LAC MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-07-2024

49	Reference	017/AONO/FEICOM/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 017/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU _14 JUIN 2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DU FEICOM EN DEUX LOTS AU TITRE DES EXERCICES 2024 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-07-2024

50	Reference	07/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

51	Reference	081/24/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE TRANSFORMATEURS
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	23-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	001/DC/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR EQUIPEMENT DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN CHEF DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 1) , ET DU PAVILLON D'HEMODIALYSE DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 2) COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD FINANCEMENT BIP MINSANTE EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-07-2024

53	Reference	14/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU JARDIN PUBLIC DU COLLEGE EVANGELIQUE FINANCEMENT : BUDGET CAD2 IMPUTATION : 221 120
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-07-2024

54	Reference	08/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 08/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

55	Reference	16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°16/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DES RUES 2.527, 2.715 : 345 ML AVEC ESPLANADE DE LA GARE ROUTIERE BONABERI ET TRAVAUX CONNEXES AU QUARTIER MAKEA.FINANCEMENT : CAD 2 -2024 IMPUTATION :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-07-2024

56	Reference	013/AONO/PU/C-NGG/SG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/C-NGG/SG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2024. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE NGOULEMAKONG
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-07-2024

57	Reference	082/24/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°082/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE MACHINE DE TRAITEMENT DES SEMENCES DE COTON GRAINE DÉLINTÉ
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	23-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	005/AONO/CYDE7/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CYDE7/CIPM/2024 DU 20/06/2024RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE ET D'UNE TRACTOPELLE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-07-2024

59	Reference	05bis/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCEN°05BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DU CSI DE MBOUI DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	19-07-2024

60	Reference	083/24/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°083/24/AONO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS ACTROS 3335 A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	17-07-2024

61	Reference	07/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D' AMÉNAGEMENT D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À LOM-EDÉA LIEU-DIT SONG MANGA DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-07-2024

62	Reference	06/AONO/CAE1ER/SM /CIPM 2024 DU 19 JUIN 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ AONO/CAE1ER/SM /CIPM 2024 DU 19 JUIN 2024 TRAVAUX DE REHABILITATION : LOT 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE DEHANE LOT 2 : RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS FERME SUISSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-07-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference 010/AONR/MINJEC/CIPM/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONR/MINJEC/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REFONTE DE LA PLATEFORME DES SERVICES DE L'ONJ "CARTE JEUNES SERVICES" FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 145 02 990000 521311 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-07-2024
-----------	--

64	Reference 00067/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 Lire Titre/objet DECISION N°00067/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTES DES PÊCHEURS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

65	Reference 01/AONO/CARPA/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CARPA/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 17-07-2024
-----------	--

66	Reference 12/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE PARKING PAYANT AU CARREFOUR ANATOLE FINANCEMENT : BUDGET CAD2 IMPUTATION : Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 09-07-2024
-----------	--

67	Reference 09/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 09/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 06 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADOJOUNGUE, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

68	Reference 6453/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire Titre/objet DECISION N°6453/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 18/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°040/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/04/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE A CUBER 6T/H DE MATIERE A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference 03/MIDENO/B/19/58 Lire Titre/objet DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 003/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS FOR THE CULTIVATION OF MAIZE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

70	Reference 6460/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire Titre/objet DECISION N°6460/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 19/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°03/24/CONS/SDCC/CIPM DU 18/03/2024 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) GROUPES ELECTROGENES POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

71	Reference 0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE SUIVI EVALUATION DES PROJETS EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-07-2024
-----------	--

72	Reference 06/AONO/MINJEC/CIPM/2024 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINJEC/CIPM/2024 DU 11 JUIN 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES STATIONS DECENTRALISEES DE PRODUCTION DE LA CARTE JEUNE BIOMETRIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 145 02 990000 524219 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-07-2024
-----------	--

73	Reference 0010/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES PRATIQUES INNOVANTES DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN A L'AUNE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30, EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-07-2024
-----------	---

74	Reference 02 Lire Titre/objet ADDITIF N° 02 DU 20/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES ET CABLES ELECTRIQUES SUR CERTAINS TRONÇONS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



COMMUNE DE YAOUNDE VI

**ADDENDUM AND RECTIFICATION TO THE TENDER FILE N°005/ONIT/CAY6/CIPM/2024 OF THE
22ND/05/2024 IN THE EMERGENCY PROCEDURE FOR THE ACQUISITION OF DUMP TRUCK OF 20M3 FOR
THE YAOUNDE 6TH COUNCIL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE KIIKI

**ADDITIF N°03/A/J.04/SIGAM/COKI/SG/2024 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2024 DU 27 MAY 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A
NDIEMI I-KIWON ET LYCÉE TECHNIQUE DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
-MINDDEVEL- EXERCICE 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

KIIKI le 20 Juin 2024

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 006/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF ROOT CROPS AND TUBERS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: BANG CONTRACTORS COMPANY LIMITED ,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF ROOT CROPS AND TUBERS CUTTINGS , WORTH ONE HUNDRED AND NINETY- TWO MILLION EIGHT HUNDRED AND TWENTY-FIVE THOUSAND (192,825,000) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF ROOT CROPS AND TUBERS SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF THREE (03) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N° 03 DU 20/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DC/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024 RELATIF A LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Bureau des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, au plus tard le 22/06/2024 à 12 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p style="text-align: center;">N°002/DC/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024</p> <p style="text-align: center;">RELATIF A LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7.</p> <p style="text-align: center;"><i>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures et devront porter la mention :</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres sera effectuée à la salle de conférence de l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, le 22/06/2024 dès 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28/06/2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 7, dans la Salle des actes de la Mairie en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°045/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/CUD/SG/DGT/SDVRD/SCVU/IE2/2024 DU 11 AVRIL 2024 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DIVERS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2024 FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

A l'issue de la sollicitation à manifestation d'intérêt susmentionnée, les Bureaux d'études ci-après classés sont présélectionnés et seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres y afférent.

LOT 1 : Contrôle des Travaux de construction / Réhabilitation de la Voirie Urbaine

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1er	CREACONSULT	100
2	ECTA BTP	100
3	LE COMPETING SARL	100
4	INDUSTRIAL SOLUTION CAMEROON	100
5	BONKEU SARL	95
6	WINNER SARL	95
7	GROUPEMENT DIDON CONSEIL/TYGA SOLUTION/GM CONSULTING	95
8	GROUPEMENT MOMC CONSEILS SARL / ECOPE SARL	87
9	BEM	85
10	CADEK SARL	85
11	CERBAT SARL	84
12	LOCI ADVISORY ANND TRAINING SARL	80
13	MILLENIUUM CONTRACTORS & SUPPLIER	79.5
14	Groupement JS SARL / ICE CAMEROUN SARL	77
15	BERCO BET SARL	77
16	LST SARL	77

17	ETS DOMI	76
18	BUTEC SARL	75
19	BEC LA ROUTIERE	74
20	ROFFEN ENGINEERING SARL	74
21	GROUPEMENT EBCO CAMEROUN / DTU CONSTRUCTION	70

LOT 2 : Contrôle des Travaux de construction / Réhabilitation des bâtiments

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1er	LE COMPETING SARL	95
2	ECTA BTP	95
3	CREACONSULT	93
4	GROUPEMENT MOMC CONSEILS SARL / ECOPE SARL	87
5	BEM	85
6	CERBAT SARL	82
7	ROFFEN ENGINEERING SARL	80
8	BERCO	77
9	DYNAMIC SARL	75
10	GPT. EBCO/DTU CONSTRUCTION	71

LOT 3 : Contrôle des Travaux de construction / Entretien des réseaux d'assainissement

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1er	CADEK SARL	100
2	ECTA BTP	100
3	LE COMPETING SARL	100

4	GROUPEMENT DIDON CONSEIL/TYGA SOLUTION/GM CONSULTING	95
5	INDUSTRIAL SOLUTION CAMEROON	95
6	CREACONSULT	95
7	LST SARL	90
8	WINNER SARL	90
9	BONKEU SARL	87
10	GROUPEMENT MOMC CONSEILS SARL / ECOPE SARL	87
11	CERBAT SARL	82
12	BERCO BET SARL	80
13	BEM	80
14	BEC LA ROUTIERE	77
15	Groupement JS SARL / ICE CAMEROUN SARL	75
16	ROFFEN ENGINEERING SARL	75
17	LOCI ADVISORY ANND TRAINING SARL	73
18	MILLENIUUM CONTRACTORS & SUPPLIER	72,5
19	DYNAMIC SARL	72,5
20	ETS DOMI	72
21	GROUPEMENT EBCO CAMEROUN / DTU CONSTRUCTION	71

LOT 4 : Contrôle des Travaux de construction / Réhabilitation du réseau d'éclairage Public

Rang	Entreprises/Prestataires	Note/100
1er	LE COMPETING SARL	100

2	CREACONSULT	96
3	ECTA BTP	89
4	TROFFEN ENGINEERING SARL	86
5	GROUPEMENT KAMER ENGINEERING SOLUTION / KES ENERGY	77.5
6	BERCO SARL	71
7	GROUPEMENT EBCO CAMEROUN / DTU CONSTRUCTION	70

DOUALA le 18 Juin 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE KIIKI

**ADDITIF N°02/A/J.04/SIGAM/COKI/SG/2024 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2024 DU 27 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A
KIIKI-GENDARMERIE ET À RIBANG-RIBEREKE DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM
ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC –MINADER-
EXERCICE 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

KIIKI le 20 Juin 2024

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE MANJO

DECISION MUNICIPALE N° 07/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 04 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

- Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
 Vu La Loi 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
 Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
 Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
 Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
 Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
 Vu La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
 Vu La Circulaire N°00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour le compte de l'Exercice 2024 ;
 vu L'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
 Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;
 Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant L'Avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°07/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo du 06 JUIN 2024 relatif à la proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre-Commande relative à L'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 05/03/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS LDI B.P 56 Yaoundé TEL. : 679 709 477	47 999 046 FCFA	90 Jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF FARM INPUTS FOR THE CULTIVATION OF VEGETABLES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: SHEIK TRAVELS ,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF FARM INPUTS FOR THE CULTIVATION OF VEGETABLES, WORTH ONE HUNDRED AND SEVENTY-SIX MILLION FOUR HUNDRED AND SIXTY THOUSAND (176,460,000) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE CASSAVA CUTTINGS SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF TWO (02) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N°000011/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 27 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION DIRECTE N° 004/CD/MINAS/2024 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°01927-24/L/PR/MINMAP/ SG/DGMAS/DMAG/CE4/MMG DU 23 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU CAT DE MFOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N° 00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires du 24 mai 2024 ;

Considérant la consultation susmentionnée,
DECIDE,

Article 1^{er} : Est attribuée, aux Etablissements AURORE, BP : Yaoundé, Tel : 697 28 58 89, la Lettre-Commande subséquente à la consultation susvisée, à hauteur de F CFA 43 799 929 (quarante – trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-neuf) Toutes Taxes Comprises et pour un délai de livraison de soixante (60) jours.

Article 2 : Le mandataire desdits établissements est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription de la Lettre-Commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ladite consultation et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4: La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution

de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Mai 2024

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N° 04 DU 20/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/DC/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MEUBLES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7 au plus tard le 22/06/2024 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :</p> <p>AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAY 7/CIPM/2024 DU 31 MAI 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES MEUBLES DE BUREAU POUR LE COMPTE DE CERTAINS CMA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII</p> <p>2 LOT</p> <p>FINANCEMENT : BIP MINSANTE, EXERCICE 202</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures et devront porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 22/06/2024 à 13 heures précises, dans la Salle des Actes du bâtiment abritant la Mairie de Yaoundé 7 par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28/06/2024 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 7, dans la Salle des actes de la Mairie en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>



3	Autres
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 06/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique :**

L'Entreprise ci-dessous a été disqualifiée de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	CONCLUSION
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS PROVIDENCE ENGINEERING COMPANY LIMITED (PECO) B.P 30067 Yaoundé TEL. : 674 815 282/ 662 313 160	MARCHE INFRUCTUEUX SOUSSIONNAIRE DISQUALIFIE POUR OFFRE ADMINISTRATIVE INCOMPLETE APRES LE DELAI REGLEMENTAIRE ACCORDE POUR COMPLEMENT DE DOSSIER

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, pour retirer ses offres. Passé ce délai, ils seront purement et simplement détruits sans qu'il y ait lieu de réclamation.

Le présent Communiqué décision sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

CAMEROON POSTAL SERVICES

COMMUNIQUE N°002530/CAMPOST/DG/CGM DU 19 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 15 MAI 2024 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE LA LICENCE D'UN HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST), AU TITRE DE L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2024 IMPUTATION BUDGETAIRE : 221200000000 "LICENCES"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMPOST, MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

L'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est déclaré "infructueux" Conformément aux dispositions du Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 en son article 52 alinéas 2 et 3 à compter de la date de publication du présent communiqué.

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

KALDADAK PIERRE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N°000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 27 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 004/CD/MINAS/2024 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°01927-24/L/PR/MINMAP/ SG/DGMAS/DMAG/CE4/MMG DU 23 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU CAT DE MFOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales communique :

Les Etablissements AURORE, BP : Yaoundé, Tel : 697 28 58 89 sont déclarés adjudicataire de la Lettre-Commande subséquente à la consultation susvisée, à hauteur de F CFA 43 799 929 (quarante – trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-neuf) Toutes Taxes Comprises et pour un délai de livraison de soixante (60) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ladite consultation et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Mai 2024

Le *MINISTRE*

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

COMMUNIQUE N°010/C/GOUVERNEUR/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°011/DC/GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS INFORMATIQUES DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD. MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DR MINEFOP FINANCEMENT: BIP MINEFOP, EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD Autorité Contractante,
Communique:

Par décision N°010/D/GOUVERNEUR/2024 du 12 juin 2024

La Lettre-Commande, Objet de la consultation susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°DC	Entreprise	Montant TTC(en F CFA)	Délai d'exécution
LOT UNIQUE	ETS RAWDA BP ; GAROUA, Tel: 696 28 0107	10.000.000 FCFA	Soixante-quinze (75) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord ; Porte 112, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative./-

GAROUA le 12 Juin 2024

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE MANJO

DECISION MUNICIPALE N° 08/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 05 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
- Vu La Loi 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
- Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
- Vu La Circulaire N°00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour le compte de l'Exercice 2024 ;
- vu L'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
- Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;
- Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant L'Avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°08/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo du 06 JUIN 2024 relatif à la proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre-Commande relative à L'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS FO-ATSOP B.P 75 Santchou TEL. : 672 217 718	10 000 000 FCFA	90 Jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°6314/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 13/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°028/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 j

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Généralde la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SO

Vu La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Admini
président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'appel d'offres international ouvert n°018/24/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2024 pour la fourniture d'une
d'égrénage de la SODECOTON

Considérant La lettre N°_/24/SDCC/CIPM DU 22/05/2024 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1^{er}: La société **MULTI SERVICES GROUP** est retenue comme adjudicataire de du marché relatif à la consultation susme

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAJ DE LIVRAI
Unique	MULTI SERVICES GROUP BP:DOUALA	173 380 187	120 jours à compter de la notification de l'ordre de s

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

DECISION N°_0022/422/MINRESI/IRGM/CIPM/020/2024 DU 20/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE LIÉE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), PÉRIODE DU 01ER AOÛT 2024 AU 31 JUILLET 2025.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières,

VU la Constitution ;

VU la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

VU la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

VU la Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;

VU le Décret n° 99/043 du 24 février 1999 portant nomination du Directeur de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) ;

VU le Décret n° 2004/274 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, ensemble des textes subséquents ;

VU le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2012/393 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ;

Vu l'Arrêté N°0016/A/MINMAP DU 11 Novembre 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Publics et Parapublic ;

VU la Circulaire n° 0001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

VU la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

VU la circulaire n°00000456/C/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000119/D/MINMAP/SG/DAJ du 18 Février 2016 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nomination des Présidents des commissions internes de passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 0008/422/MINRESI/IRGM/DRL/CIPM/MFL/020 du 18 Mars 2024 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRGM ;

VU le Dossier d'Appel d'Offres N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/BF/CIPM/2024 du 02 Avril 2024 portant sur la souscription des polices d'assurances et des vignettes du matériel roulant de l'IRGM, du 1^{er} Août 2024 au 31 Juillet 2025 ;

VU le Budget de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour l'exercice 2024 ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administratives, techniques et financières du 14 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'IRGM ;

Considérant la proposition d'attribution n°012/422/MINRESI/IRGM/SIAT-CIPM/2024/020 du 23 Mai 2024.

DECIDE:

Article 1^{er}: La compagnie d'assurances Société Africaine d'Assurances et de Réassurances

(SAAR ASSURANCES S.A), BP : 11 834 Yaoundé, Tél. 673 541 954/691 825 964, est attributaire de

la Lettre-Commande relative à la souscription des polices d'assurances et des vignettes pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), période du 01^{er} août 2024 au 31 juillet 2025, pour le montant

Toutes Taxes Comprises de 4 773 679 (Quatre Millions Sept Cent Soixante-Treize Mille Six Cent

Soixante-Dix-Neuf) francs CFA, pour un délai de livraison d'une (01) semaine.

Article 2 : Le Directeur Général de la compagnie d'assurances Société Africaine d'Assurances et de Réassurances (SAAR ASSURANCES S.A), BP : 11 834 Yaoundé, Tél. 673 541 954/691 825 964 ou son Représentant est invité à se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 004/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVED PLANTAIN PLANTLETS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: E M CAMEROON ,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE PLANTAIN PLANTLETS, WORTH ONE HUNDRED AND THIRTY MILLION, FIVE HUNDRED THOUSAND (130,500,000) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE PLANTAIN PLANTLETS SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF TWO (02) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DAONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE D'ÉLEVAGE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE LA CDEN, EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord communique et Sont déclarés adjudicataires des Lettres-commandes relatives à l'Appel d'Offres suscité, les établissements Ci-après-désignés

N lot	Désignation du projet	Etablissements	Localités	Proposition Financière T-TC-(FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
1	Construction d'un foyer d'animation pastorale	/	DZIGUILO	Infructueux	/
2	Construction d'une poussinière	REINA	MAROUA	19 900 020	03 mois
3	Construction d'un parc multifonctionnel	REINA	BOCKLE	7951 590	03 mois
4	Construction d'Un parc multifonctionnel	/	MADING(POLI)	Infructueux	/

Le Directeur Général des ETS REINA est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Administrative de la CDEN pour réhabilitation des lettres-commandes y afférentes. Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

GAROUA le 12 Juin 2024

Le DIRECTEUR DE PROJET

HAMIDOU SAIDOU

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 21 JUIN 2024 RELATIF À L'ÉQUIPEMENT DES BUREAUX EN MOBILIER, MATÉRIEL INFORMATIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'ENTRETIEN À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEUR DES TRAVAUX PUBLICS (CMTP D'AKONOLINGA).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) lance un avis de consultation pour **l'équipement des bureaux en mobilier, matériel informatique, d'électricité et d'entretien à l'Ecole Nationale Supérieure Des Travaux Publics (CMTP d'Akonolinga).**

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations est constituée en un seul lot unique :

Les fournitures

Fourniture du matériel informatique ;

Fourniture du matériel de bureau ;

Fourniture du matériel électrique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations s'élevé 13 344 761 (treize millions trois cent quarante-quatre mille sept cent soixante un) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public MINTP, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **19 juillet 2024 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« **Avis de consultation N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 du 21 juin 2024 relatif à l'équipement des bureaux en mobilier, matériel informatique, d'électricité et d'entretien à l'Ecole Nationale Supérieure Des Travaux Publics (CMTP d'Akonolinga). Financement Budget d'Investissement Public MINTP, Exercice 2024.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à **un (01) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **266 000(Deux cent soixante-six mille)** de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19 juillet 2024 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

- a) Absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (**hormis la caution de soumission**) ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Dossier financier incomplet ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- g) Absence des prospectus des équipements ;
- h) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

13. 2 Critères essentiels

Les critères essentiels portent sur :

Equipement disponible : oui/non

Conformité du plan d'installation et la méthode proposée : oui/non

Référence du soumissionnaire : oui/non

Performance de caméra HD de marque HIKVISON Bullet / postes d'administration proposés : oui/non

Services associés (après-vente) oui/non.

14. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

14. Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 18 Juin 2024

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°6346/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AK DU 14/06/2024 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°070/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 30/05/2024 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'EQUIPEMENT DE SECHAGE DU COTON A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;

Vu la Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;

Vu la Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit

Considérant Le Dossier d'Appel d'offres International Ouvert N°070/24/AOIO/SDCC/CIPM du 30/05/2024 pour la fourniture d'un lot d'équipement de sechage du coton à la SODECOTON;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Appel d'offres International Ouvert N°070/24/AOIO/SDCC/CIPM du 30/05/2024 pour la fourniture d'un lot d'équipement de sechage du coton à la SODECOTON est annulé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 14 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF ET RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 22/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT D'UNE PELLE-CHARGEUSE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE VI FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00027/C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00067/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 14 juin 2024, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du lot 2 de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus cité :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
ETS N. THERESA, B.P: 323 Yaoundé Tél. : 677 62 07 75	vingt-huit millions six cent vingt mille (28 620 000)	Centre de Pêche de LAGDO Arrondissement du LAGDO, Département de la Benoue, Région du Nord	Cent vingt (120) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, le soumissionnaire qui suit n'a pas été retenu pour le motif ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motif de rejet
1.	GEGE BUSINESS SARL	Non-respect des critères éliminatoires

Il est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00028 /C/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00068/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 du 14 juin 2024, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du lot 1 du marché relatif à l'appel d'offres sus cité :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
GREEN SERVICES, BP: 6 569 Yaoundé Tél.: 693 81 95 81 / 672 43 99 28	soixante millions trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (60 039 990)	LIMBE à la Délégation Départementale de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales du Fako, Région du Sud-Ouest	Cent vingt (120) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motif de rejet
1.	DECLOQUEMENT CONTRACTOR SARL	Plus disant
1.	SOUTH FISHING CAMEROON LTD	Non-respect des critères éliminatoires

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°13/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE
STATIONNEMENT DES MOTOTAXIS A COTE DU LYCEE DE NEW BELL FINANCEMENT : CAD2 -2024
IMPUTATION :**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2ème, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux d'aménagement d'une aire de stationnement des mototaxis à Côté du lycée de new Bell.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100 Travaux Préparatoires
- Lot 200 Fondation
- Lot 300 Structure Béton Arme et Maçonneries
- Lot 400 Charpente Métallique
- Lot 500 Peinture
- Lot 600 VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Trente Millions (30 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème
Imputation_____

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairinewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairinewbell@yahoo.fr , dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **10/07/2024 à 14 heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention.

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du
19/06/2024
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DES MOTOTAXIS A COTE DU
LYCEE DE NEW BELL.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet appel d'offres est respectivement présent de **02 (Deux) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Six Cent Mille (600 000) FCFA** et valable pendant **Trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/07/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect de 80% des « Oui » des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

La capacité financière ;

Les références de l'entreprise ;

L'expérience du personnel d'encadrement ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Notes méthodologies et techniques d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider les 80% des « Oui » des Cinq Premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 09/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique :**

L'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADJOUNGUE, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS ZENAWA & FILS TEL. : 675 48 58 57 / 675 52 67 81	39 998 998 FCFA	90 Jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de l'attribution, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.
Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

PRÉFECTURE DU NYONG ET SO'O

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/J10/DDMINEPAT-L/CDPM-NS/2024 DU19/06/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DZENG; OTONGANG CENTRE (LIEUDIT GENTIL COPAIN) OTONGANG (LIEUDIT ABANG ELAN), KOMASSI (LIEUDIT ABANG SABA), ET AKOEMAN, NYEP (LIEUDIT NKOL NGOCK) DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du NYONG ET SO'O, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **les travaux de construction d forage équipé de pompe à motricité humaine dans les localités de : OTONGANG Centre (lieudit gentil copain), OTONGANG (lieudit ABANG ELAN), KOMASSI (lieudit ABANG SABA), dans l'Arrondissements de DZENG et NYEP (lieudit NKOL NGOCK), dans l'Arrondissement de AKOEMAN, Département du NYONG ET SO'O, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- La mobilisation générale (installation, pli et repli) ;
- Les études géophysiques et implantation de l'ouvrage;
- La perforation et l'équipement du forage ;
- Le développement et l'essai de pompage ;
- L'analyse et le traitement de l'eau ;
- Installation de la pompe ;
- La construction d'une Clôture avec portillon autour de l'ouvrage ;
- La mise en place d'un comité de gestion et la formation d'un artisan réparateur ;
- La mise en service de l'ouvrage et la remise d'une caisse à outils.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT de l'Exercice 2024, pour un coût prévisionnel de **34 000 000 (Trente Quatre Millions) Francs CFA**, sur la ligne d'imputation budgétaire de **N° 58 94 195 05110000 523412**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appels d'Offres regroupés en un seul lot dont le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables s'élève à 34 000 000 F CFA

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT de l'Exercice 2024, pour un coût prévisionnel de **34 000 000 (Trente Quatre Millions) Francs CFA**, sur la ligne d'imputation budgétaire de **N° 58 94 195 05110000 523412**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de MBALMAYO.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de MBALMAYO au Secrétariat Général de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **50 000 francs CFA (Cinquante Mille Francs)** au titre des frais d'achat du dossier.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de passation des Marchés Publics du NYONG ET SO'O sise à la préfecture de MBALMAYO, Tél/Fax -----, MBALMAYO, au plus tard le **18/07/2024 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°001 /AONO/J10/DDMINPAT-L/CDPM-NS/2024 DU 19/06/2024

**EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE DZENG; OTONGANG CENTRE (LIEUDIT GENTIL COPAIN) OTONGAN (LIEUDIT ABABG ELAN), KOMASSI (LIEUDIT ABANG SABA), ET AKOEMAN, NYEP (LIEUDIT NKOL NGOCK) DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque ou une Compagnie d'Assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **680 000 (Six Cent Quatre Vingt Mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. NB : toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera rejetée.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque ou une Compagnie d'Assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **680 000 (Six Cent Quatre Vingt Mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de Trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. NB : toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **18/07/2024 à 13 heures** précises dans la salle de conférence de la préfecture de MBALMAYO en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12 Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes par (système binaire OUI/NON)

- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission

b) Dossier Administratif incomplet et/ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis

c) Fausses déclaration ou présence des pièces falsifiées (le Maître d'Ouvrage et la CDPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant caractère douteux).

14.1.2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non possession en propre d'un atelier de forage et d'un compresseur tracté sur camion ;

d) Non satisfaction, d'au moins, **vingt-quatre (24) critères essentiels sur trente (30).**

14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **30 critères** essentiels définis dans la grille d'évaluation contenue dans le dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Préfet du Département du NYONG ET SO'O, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la préfecture du NYONG ET SO'O.

18- Dénonciation

POUR TOUS ACTES DE CORRUPTION CONTACTER LA CONAC AU NUMERO 1517

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MAIRE

ENGAMBA EMMANUEL LEDOUX

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°17/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE
PUBLIC DEVANT L'ECOLE PUBLIQUE DON JAPONAIS DE NEWTOWN FINANCEMENT : CAD 2 -2024
IMPUTATION :**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2ème, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les Travaux d'Aménagement d'un Espace Public devant l'Ecole Publique Don Japonais de Newtown.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Lot 100	Travaux Préparatoires
Lot 200	Terrassement
Lot 300	Fondations
Lot 400	Structure Béton Arme et Maçonneries
Lot 500	Charpente Et Couverture
Lot 600	Revêtements du Sol
Lot 700	Menuiseries Bois-Allu- Métal
Lot 800	Plomberie et Sanitaires
Lot 900	Electricité
Lot 1000	Peinture
Lot 1100	VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Trois Cent Millions (300 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème pour l'exercice 2024 avec pour imputation

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairinewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairinewbell@yahoo.fr , dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Deux Cent Mille (200 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le 12/07/2024 à 14 heures précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention.

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°17/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du
19/06/2024
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC DEVANT L'ECOLE PUBLIQUE DON JAPONAIS
DE NEWTOWN
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet appel d'offre est de **05 (Cinq) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Six Millions (6 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **12/07/2024 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect de 80% des « oui » des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

La capacité financière ;

Les références de l'entreprise ;

L'expérience du personnel d'encadrement ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Notes méthodologies et techniques d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider 80 % des « Oui » des Cinq Premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Pour toute tentative de corruption ou de fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

COMMUNIQUE N°011/C/GOUVERNEUR/2024 DU 12 JUIN 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/DC/GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2024 DU 14/05/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU NORD. MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DR MINEFOP FINANCEMENT: BIP MINEFOP, EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,
Communique:

Par décision N°011/ D/GOUVERNEUR/2024 du 12 JUIN 2024

La Lettre-Commande, Objet de la consultation susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT(TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS HAMABA BP: GAROUA, Tel: 697333331	9.999.709 FCFA	Soixante-quinze (75) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord; Porte 112, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative./-

AMPLIATIONS:

- DRMINMAP/NO
- DR-MINEPAT/NO
- DRMINEFOP/NO
- CR/ARMP

GAROUA le 12 Juin 2024

Le GOUVERNEUR

ABATE Ed'i Jean

COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE
D'URGENCE N°006BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024 POUR LA CONSTRUCTION DE
DEUX ETANGS PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
RÉGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MESSONDO (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de MESSONDO, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux relatifs à la Construction de deux étangs piscicole dans la commune de Messondo, département du Nyong et kelle, région du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- ü Les travaux préliminaires ;
- ü Les travaux de fondation/ maçonnerie ;
- ü Les travaux de plomberie ;
- ü Les fournitures d'intrants.

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué par un lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit : **Quinze millions (15 000 000) francs FCFA.**

4. Allotissement

Le projet est constitué par un lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit : **Quinze millions (15 000 000) francs FCFA.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de MESSONDO, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE MESSONDO (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (Vingt Mille)**, délivrée par **la Recette Municipale de MESSONDO**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie DE MESSONDO au plus tard le **19 JUILLET 2024_ à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024

POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX ETANGS PISCICOLE DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE.

EN PROCEDURE D'URGENCE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **deux (02 mois)** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **300 000** (Quatre cent mille) francs CFA, établie par une Banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finance.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **300 000** (Quatre cent mille) francs CFA, établie par une Banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finance.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **19 JUILLET 2024_ à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'Hôtel de Ville de MESSONDO.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;
Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
- Un véhicule pick-up,

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins 5 millions ;

Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;

N'avoir pas satisfait dix-neuf (19) critères sur l'ensemble des vingt-cinq (25) critères existants.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

Une soumission timbrée, datée et signée ;

Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page;

Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;

Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;

ii) Personnel d'encadrement (10 critères)

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (03 critères)

iv) Les références de l'entreprise (03 critères) ;

v) La méthodologie d'exécution (06 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 19 sur 25 des critères essentiels énumérés ci-dessous évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à (19 sur 25) des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la commune de MESSONDO, dès publication du présent avis. Tel : 697 64 79 67.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00068/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution; au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2024. Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 du 25 avril 2024 en vue de l'acquisition des pirogues de pêche en appui aux communautés des pêcheurs.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du lot 1 du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
GREEN SERVICES, BP: 6 569 Yaoundé Tél.: 693 81 95 81 / 672 43 99 28	soixante millions trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (60 039 990)	Limbé à la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Fako, Région du Sud-Ouest	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE GALIM TIGNERE, DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE
FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation relative à l'équipement de l'hôtel de ville de Galim Tignère, dans la Commune de Galim Tignère.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA TTC.**

3. Allotissement

La livraison se fera en un seul lot

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de fourniture agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Galim Tignère, les marchés de fourniture d'équipements seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Galim Tignère.

5. Financement

Les équipements objet de la présente Consultation sont financés par le Fonds Spécial d'équipement et d'Intervention Intercommunal/Commune de Galim-Tignère, exercice 2024.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune de Galim Tignère, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale DE GALIM TIGNERE au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif pour le compléter de l'EXERCICE 2024 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de GALIM TIGNERE (SIGAMP), au plus tard **le 18 Juillet 2024 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE GALIM TIGNERE, DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **deux (02) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1 000 000 (Un million) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable. Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

10. Recevabilité des Offres

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par un Inspecteur des Impôts du ressort ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- un plan de localisation timbré ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

NB: *Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques des Equipements proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée. Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/R-AD/D-FD/C-GT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE GALIM TIGNERE, DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GALIM TIGNERE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 18 Juillet 2024 à 15 heures** précises la Commune de Galim Tignère. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

12. Critères d'évaluation

1°- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Galim Tignère procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2°- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- N'avoir pas satisfait à au moins quatre des sept critères essentiels ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise.

3°- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (2 critères) ;
- planning de livraison avec un délai d'exécution (inférieur ou égal à 02 deux mois) (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine des fournitures et équipements (1 critères)
- Projet de lettre commande dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 2 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins cinq (5) sur les sept (7) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

La grille de notation est le suivant :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	NON (No)
A	PRESENTATION DE L'OFFRE		
1	Document relié à la spirale (1 critère)		
2	Intercalaires de couleur autre que le blanc (1 critère)		
B	DELAI D'EXECUTION		
1	Planning de livraison (inférieur ou égal à 02 deux mois) (1 critères)		
D	LES REFERENCES DU SOUMISSONNAIRE DANS LES FOURNITURES ET EQUIPEMENTS		
I	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 référence suffit) (1 critère)		
F	Projet de lettre commande dûment rempli, signé et daté (1 critères)		
G	Documents financiers		
1	bordereau des prix unitaires en lettres et en chiffres, (1 critère)		

2	devis quantitatif et estimatif (1 critère)		
	TOTAL		

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Galim-Tignère les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage (SIGAMP).

GALIM-TIGNERE le 20 Juin 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE CASSAVA CUTTINGS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: FORBAN & SONS COMPANY LIMITED ,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE CASSAVA CUTTINGS, WORTH ONE HUNDRED AND EIGHTY- EIGHT MILLION ONE HUNDRED AND NINETY-EIGHT THOUSAND FOUR HUNDRED(188,198,400) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF IMPROVE CASSAVA CUTTINGS SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF TWO (02) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.007/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF CEREALS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: BANG CONTRACTORS COMPANY LIMITED ,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF CEREALS, WORTH TWO HUNDRED AND FORTY-THREE MILLION SIX HUNDRED AND SEVENTY -FIVE THOUSAND (243,675,000) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF POWER TILLERS FOR THE CULTIVATION OF CEREALS. SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF THREE (03) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONR/MINJEC/CIPM/2024
DU 14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE
PLATEFORME DE GESTION DU VOLONTARIAT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
DU MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 147 07 990000 521311**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 26 147 07 990000 521311.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation du système de gestion et de l'infrastructure de communication du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, le Ministre lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'une plateforme de gestion du volontariat

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à mettre en place une plateforme de gestion du volontariat.

De manière spécifique, il est question pour la plateforme :

- de mobiliser les opportunités de volontariat ;
- de mobiliser les volontaires ;
- de mobiliser les structures d'accueil de volontaires ;
- de lancer l'appel à candidatures ;
- de gérer les volontaires ;
- de gérer les structures d'accueil des volontaires ;
- de mettre en relation les volontaires et les structures d'accueil de volontaires ;
- de générer les contrats de volontariat ;
- de générer les agréments des structures d'accueil des volontaires;
- de permettre aux partenaires de suivre certains volontaires ;
- de permettre le filtre des volontaires suivants les critères ;
- de promouvoir le volontariat ;
- d'analyser les performances réalisées et les possibilités à explorer à travers les statistiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations est de soixante millions (60 000 000) F CFA TTC. Ces prestations sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024, imputation budgétaire 58 26 147 07 990000 521311.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ci-après retenus suite à la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 03 /AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/du 23 Avril 2024 en vue du recrutement d'un cabinet pour de la mise en place d'une plateforme de gestion du volontariat.

N°	Noms des entreprises	Adresse et Contact téléphonique
1	ITE Expert Sarl	691 75 31 38/ 675 02 79 96
2	Grpmt Laboratoire Therry Sarl & Nimbuz T2L : 691 93 17 70	BP : Yaoundé 691 93 17 70
3	Smart Security Solutions 690 03 78 12	BP : 30388 Yaoundé 690 03 78 12

NB: les membres de la liste restreinte ne peuvent pas se constituer en Groupement

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

6. Financement

Ces prestations sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024, imputation budgétaire 58 26 147 07 990000 521311.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 009, Tél. 222 20 35 70, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) F CFA, payable au Trésor Public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier d'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 17 Juillet 2024 à 12 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONR/MINJEC/CIPM/2024 DU 14 JUILLET 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE GESTION DU VOLONTARIAT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours. La livraison de la prestation se fera à l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, sis au Centre Administratif.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de un million deux cent (1 200 000) F CFA dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO conformément au tableau ci-après :

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances à l'ouverture, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 17 Juillet 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle de la commission interne sise au rez de jardin, Porte 010 de l'Immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, au Centre Administratif.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Pièce falsifiée;
- Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière;
- Note technique
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années;
- Non-respect du format de fichier des offres;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.1. Critères essentiels

N°	LIBELLE	NOMBRE DE POINTS
1	Références de l'entreprise (copies 1ère et dernière page du contrat + PV de réception des prestations ou attestation de bonne fin)	12 Pts
2	Personnel	51 Pts
3	Compréhension de la Mission et Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	35 Pts
4	Présentation générale des documents	02 Pts
TOTAL		100 Pts

Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après.

Le score technique (St) minimum requis est de 80 points sur 100.

La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et sera obtenue par la formule : $N_f = (100 \times F_m)/F$ où F_m = le montant de la proposition la moins disante et F = le montant de la proposition considéré.

La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée, déterminée suivant la formule : $N = (80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)})/100$

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics du MINJEC au Rez de jardin, Porte N°009, Nouvel immeuble siège, sis au Centre Administratif de Yaoundé, Tél. 222 20 35 70.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le *MINISTRE*

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTERE DES FINANCES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°00019/AONO/MINFI/CIPM/2024 DU 13 JUIN 2024 POUR L'ENTRETIEN DES ASCENSEURS
DE LA DGE ET DE L'IMMEUBLE EX-CNR DU MINISTERE DES FINANCES (LOT1)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
58 65 201 02 390000 361410

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Ministre des Finances lance un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour l'entretien des ascenseurs de la DGE et de l'immeuble EX-CNR du Ministère des Finance (lot1) pour le compte de l'exercice Budgétaire 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des ascenseurs de la DGE et de l'immeuble EX-CNR (lot1) Ces prestations, exécutées sur une base journalière, hebdomadaire, et trimestrielle comprennent :

- L'exploitation ;
- La maintenance préventive (entretien courant) ;
- La maintenance curative (entretien profond) ;
- Dépannages.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce lot est de trente-cinq millions (35 000 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un lot suivant le site ainsi qu'il suit :
Entretien des ascenseurs de la DGE et de l'immeuble EX-CNR du Ministère des Finances.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute société de droit camerounais dont l'expérience et l'expertise sont avérées dans l'Entretien des ascenseurs.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de fonctionnement du Ministère des Finances au titre de l'Exercice 2024, sur la ligne d'imputation 58 65 201 02 390000 361410 pour un montant TTC de trente-cinq millions (35 000 000) F CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, porte 335, bâtiment A, Tél. : 222 22 54 86,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré auprès de la Direction des Ressources Financières du Ministère des Finances, Service des Marchés, porte 335, bâtiment « A » Tél. : 222 22 54 86, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille (30 000)francs CFA, représentant les frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir contre récépissé au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières, Sous –Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés sis au Bâtiment « A » porte 335 à Yaoundé au plus tard le 23 juillet 2024 à 13 heures, date limite de remise des offres et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00019/ AONO/MINFI/CIPM/2024 DU 13 JUILLET 2024
POUR L'ENTRETIEN DES ASCENSEURS DE LA DGE ET DE L'IMMEUBLE EX-CNR DU MINISTERE DES FINANCES (LOT1)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, dont le montant est de sept cent mille (700 000) F CFA. Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence ou le non-respect du modèle de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23 juillet 2024 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI sise à Mvog Ada (face collège Montesquieu) en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Il faudrait préciser qu'en cas d'absence d'un soumissionnaire, il pourra envoyer qu'un seul représentant.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

A/ Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 H après l'ouverture des offres à l'exception de la caution de soumission ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 3/4 de oui des critères essentiels.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le Ministère des Marchés Publics;
- Absence de références dans les travaux d'entretien des ascenseurs au cours des trois (03) ou cinq (05) dernières années ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'un prix dans le bordereau des Prix ;
- absence de sous détail des prix unitaires ;

15. Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens matériel ;

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Consultation (PIECE II).

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui ou non), avec un minimum acceptable d'au moins 70% de OUI de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances, Direction des Ressources Financières du MINFI, Service des Marchés porte (335) Tél : 222 22 54 86.

YAOUNDE le 13 Juin 2024

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°09 /AONR/MINJEC/CIPM/2024
DU14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EXTENSION DES
FONCTIONNALITÉS ET INTERCONNEXION DES PLATEFORMES JEUNES A LA PLATEFORME DE L'ONJ
V.2.0 "YOUNG PEOPLE FIRST" FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC,
EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 145 02 990000 521311**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 26 145 02 990000 521311.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation du système de gestion et de l'infrastructure de communication du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, le Ministre lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un cabinet pour l'extension des fonctionnalités et interconnexion des plateformes jeunes à la plateforme de l'ONJ v.2.0 "YOUNG PEOPLE FIRST"

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à actualiser les fonctionnalités existantes de la plateforme de l'ONJ et assurer son interopérabilité avec les différentes plateformes d'accompagnement des jeunes.

De manière spécifique, il est question pour la plateforme :

- d'interconnecter le portail web de l'onj avec toutes les plateformes numériques du minjec ;
- de mettre en place une api d'authentification de l'inscription des jeunes à la plateforme de l'onj ;
- de développer de nouvelles fonctionnalités d'accompagnement des jeunes ;
- d'améliorer l'ergonomie de la plateforme de l'onj existante ;
- de rendre plus conviviale et accessible certaines fonctionnalités de la plateforme de l'ONJ.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations est de quatre-vingt-dix-huit millions six cent quatre-vingt-dix sept mille (98 697 000) F CFA TTC. Ces prestations sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024, imputation budgétaire 58 26 145 02 990000 521311.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ci-après retenus suite à la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 02/AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/du 23 Avril 2024 en vue de l'extension des fonctionnalités et interconnexion des plateformes jeunes à la plateforme de l'ONJ v.2.0 "YOUNG PEOPLE FIRST":

N°	Noms des entreprises	Adresse et Contact téléphonique
1	ITE Expert Sarl	691 75 31 38/ 675 02 79 96
2	Grpmt Laboratoire Therry Sarl & Nimbuz T2L : 691 93 17 70	BP : Yaoundé 691 93 17 70
3	Smart Security Solutions 690 03 78 12	BP : 30388 Yaoundé 690 03 78 12

NB: les membres de la liste restreinte ne peuvent pas se constituer en Groupement.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

6. Financement

Ces prestations sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024, imputation budgétaire 58 26 145 02 990000 521311.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 009, Tél. 222 20 35 70, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt-cinq mille (85 000) F CFA, payable au Trésor public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier d'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 Mo pour l'Offre Administrative ;

15 Mo pour l'Offre Technique ;

5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 15 Juillet 2024 à 12 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONR/MINJEC/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'EXTENSION DES FONCTIONNALITES ET INTERCONNEXION DES PLATEFORMES JEUNES A LA PLATEFORME DE L'ONJ V.2.0 "YOUNG PEOPLE FIRST" « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours. La livraison de la prestation se fera à l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, sis au Centre Administratif.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant d'un million neuf cent soixante Treize mille neuf cent quarante (1 973940) F CFA dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO conformément au tableau ci-après :

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances à l'ouverture, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 15 Juillet 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle de la commission interne sise au rez de jardin, Porte 010 de l'Immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, au Centre Administratif.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**15.1. Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis

Absence de la caution de soumission à l'ouverture;

Pièce falsifiée;

Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière;

Note technique

Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;

Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années;

Non-respect du format de fichier des offres;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.1. Critères essentiels

N°	Libellé	Nombre de points
1	Références de l'entreprise (copies 1ère et dernière page du contrat + PV de réception des prestations ou attestation de bonne fin)	12 Pts
2	Personnel	51 Pts
3	Compréhension de la Mission et Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	35 Pts
4	Présentation générale des documents	02 Pts
Total		100 Pts

Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux

disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après.

Le score technique (St) minimum requis est de 80 points sur 100.

La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et sera obtenue par la formule : $N_f = (100 \times F_m) / F$ où F_m = le montant de la proposition la moins disante et F = le montant de la proposition considéré.

La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée, déterminée suivant la formule : $N = (80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}) / 100$

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics du MINJEC au Rez de jardin, Porte N°009, Nouvel immeuble siège, sis au Centre Administratif de Yaoundé, Tél. 222 20 35 70.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le **MINISTRE**

MOUNOUNA FOUTSOU



MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 002/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS AND FOWL DROPPINGS FOR THE CULTIVATION OF IMPROVE SOLANUM POTATO SEEDS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: E M CAMEROON,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS AND FOWL DROPPINGS FOR THE CULTIVATION OF IMPROVE SOLANUM POTATO SEEDS, WORTH ONE HUNDRED AND FORTY- FIVE MILLION NINE HUNDRED AND FIFTY THOUSAND NINE HUNDRED AND TWELVE (145,950,912) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS AND FOWL DROPPINGS FOR THE CULTIVATION OF IMPROVE SOLANUM POTATO SEEDS SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF TWO (02) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
HANGAR POUR LA VENTE DES VIVRES FRAIS AU MARCHÉ NGONSOA. FINANCEMENT : BIP -EXERCICE
2024 IMPUTATION : _____**

**FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NP**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations notamment dans le domaine commercial, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un hangar pour la vente des vivres frais au marché Ngonsoa.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Travaux préparatoires, Terrassements, Fondation, Maçonnerie et élévation, Charpente et Couverture, Enduit et revêtements, Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Vingt Trois Millions (23 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounaise et ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024 avec pour imputation _____.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, email : mairienewbell@yahoo.fr, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **09 /07/2024 à 14 heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du 19/06/2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR LA VENTE DES VIVRES FRAIS AU
MARCHE NGONSOA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de **03 (Trois) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Quatre Cent Soixante Mille (460 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/07/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect des 80% des « oui » sur les 05 premiers critères essentiels

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

- La capacité financière ;
- Les références de l'entreprise ;
- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Notes méthodologiques et techniques d'exécution des travaux ;
- La présentation générale de l'offre ;
- NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider les 80% des « Oui » des Cinq Premiers critères essentiels.
- Conditions de l'évaluation financière.
- À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 19 JUIN 2024 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **l'entretien des espaces verts de l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **17 juillet 2024 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« **Avis de consultation N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 du 19 Juin 2024 pour l'entretien des espaces verts de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.**

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2024.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **17 juillet 2024 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

- Absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (**hormis la caution de soumission**) ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la description des prestations à exécuter ;
- Absence de preuve d'avoir exécuté au moins deux contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de travail d'entretien paysager ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

1. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1. Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 18 Juin 2024

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CAY 7/CIPM/2024 DU 20/06/2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES TABLES BANCS AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7 FINANCEMENT : BIP MINSANTE - EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la dotation en équipements didactiques, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Demande de cotation en vue de la fourniture des tables bancs au profit des écoles primaires publiques de l'Arrondissement de Yaoundé 7.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture des tables bancs pour les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 en un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations est de Huit Millions (8 000 000) F CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2024, sur l'imputation n°58 15 102 01 641198 464211 426.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7, sur présentation du reçu de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7, sur présentation du reçu de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) F CFA représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7 au plus tard le 19/07/2024 à 12 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CAY 7/CIPM/2024 DU 20/06/2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7
FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2024
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à soixante (60) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. La réception des fournitures se fera dans les écoles bénéficiaires.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de Cent soixante mille (160 000) F CFA.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, en un seul temps, aura lieu le 19/07/2024 à 13 heures précises, dans la Salle des Actes du bâtiment abritant la Mairie de Yaoundé 7 par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation porteront sur :

11.1 Critères éliminatoires :

Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
Absence de caution de soumission ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Absence d'un prix unitaire quantifié ;
Non-qualification de l'offre technique.

11.2 Critères essentiels :

Présentation de l'offre ;
Références générales de l'entreprise ;
Planning et délai ;
Service après-vente ;
Capacité financière ;
Conformité des spécifications techniques ;
Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné dans les Instructions aux soumissionnaires, se fera par mode binaire (oui/non).

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de ces dernières.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau des Marchés sis à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Yaoundé 7.

15- Lutte contre la corruption :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MAIRE

TAMBA Augustin

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **le nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **18 juillet 2024 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

« **Avis de consultation N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2024 du 20 Juin 2024 pour le nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé. Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2024. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000(Quatre cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18 juillet 2024 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

- a) Absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- a) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (**hormis la caution de soumission**) ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Dossier financier incomplet ;
- d) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- g) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins un contrat similaire les trois (03) dernières années ;
- h) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- i) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

1. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1. Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 18 Juin 2024

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

COMMUNIQUE N° 0006/422/MINRES/IRGM/CIPM/2024/020 DU 20/06/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINRES/IRGM/BF/CIPM/2024 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT SUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES ET DES VIGNETTES POUR LE MATERIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, PERIODE DU 1ER AOUT 2024 AU 31 JUILLET 2025.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), Maître d'Ouvrage, communique : Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert cité en sus, la compagnie d'assurances ci-après est retenue pour l'exécution de la prestation susmentionnée et selon les modalités suivantes :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT HTVA EN FCFA	MONTANT TTC EN FCFA	PERIODE DE COUVERTURE	DELAI DE LIVRAISON
Société Africaine d'Assurances et de Réassurances (SAAR ASSURANCES S.A), BP : 11 834 Yaoundé, Tél. 673 541 954/691 825 964	Trois Millions Trois Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Six Cent Trente Cinq (3 397 635)	Quatre Millions Sept Cent Soixante-Treize Mille Six Cent Soixante-Dix-Neuf (4 773 679)	Douze (12) mois	Une (01) semaine

Le soumissionnaire retenu doit se présenter à la Direction Générale de l'IRGM sise à Elig-Essono face BEAC, dans un délai de sept (07) jours pour souscrire sa Lettre-Commande. Passé ce délai, le Directeur Général de l'IRGM se réserve le droit d'annuler ce marché.

Les entreprises non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, à l'exception des exemplaires destinés au Ministère des Marchés Publics, à l'Agence de Régulation des Marchés Publics et à l'IRGM (Maître d'Ouvrage). Faute de quoi, lesdites offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » de la caution de soumission des prestataires non retenus.

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

HELL JOSEPH VICTOR

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024
DU 18 JUIN 2024 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS
POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT
DE LA CONFORMITE SOCIALE DES PROJETS.(EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT :
BIP/MINAS/EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'optique d'opérationnaliser la conformité sociale des projets afin de doter le département ministériel d'une stratégie d'intervention en matière de conformité sociale des projets et de promouvoir la prise en compte des considérations sociales dans le cycle des projets, le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de la sociologie, de l'environnement, du droit, du travail social, et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation d'une étude en vue de l'élaboration d'un plan de développement de la conformité sociale des projets.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de la sociologie, de l'environnement, du droit, du travail social, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2024.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2^{ème} étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 03 juillet 2024 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 18 JUIN 2024 RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA CONFORMITE SOCIALE DES PROJETS».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

OUVERTURE DES PLIS

L'Ouverture des plis interviendra le 03 juillet 2024 à 14 heures, heure locale, dans la salle de conférences du Ministère des Affaires Sociales.

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produits en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire. La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A.1	Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du consultant ou du cabinet de consultants.
A.2	L'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance
A.3	L'attestation de non exclusion délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
A.4	L'attestation d'immatriculation
A.5	L'attestation de conformité fiscale en cours de validité
A.6	La photocopie du registre de commerce
A.7	L'attestation de localisation et le plan de localisation
A.8	L'attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE

B.1	<p>Références du consultant ou du cabinet de consultants: le candidat présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations intellectuelles en général et celles prévues dans le présent avis en particulier au cours des dix (10) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- le nom du Maître d'Ouvrage ;- les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;- le lieu d'exécution du projet ;- la copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de mainlevée de la caution de bonne fin.
B.2	<p>Une note méthodologique : cette note méthodologique, qui est une note d'orientation stratégique, décrit la démarche à suivre pour la réalisation desdites prestations ;</p> <p>La compréhension de la mission</p> <p>Plan d'étude : le plan de l'étude présente globalement les étapes de la démarche à suivre ;</p> <p>Chronogramme d'exécution de l'étude : le consultant devra proposer le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des prestations.</p>

B.3

PERSONNEL

Les consultants ou cabinets de consultants doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation et doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée de la mission. L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :

PERSONNEL CLE :

- Un Chef de mission, Expert en Développement Social justifiant d'un BAC+4 en management/gestion des projets, éducation, sciences sociales ou autre domaine connexe. Une expérience d'au moins 10 (dix) ans est requise.
- Un expert en genre, avoir au minimum :

- un diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent (BAC+4) en sciences sociales, développement socio-économique ou autre formation comparable avec un minimum d'expérience de 02 (deux) ans ;

- un diplôme universitaire de niveau (BAC+3) en sciences sociales, développement socio-économique ou autre formation comparable avec un minimum d'expérience de 05 (cinq) ans.

- Un Environnementaliste, avoir au minimum un diplôme universitaire BAC+4 en environnement, aménagement, ou tout autre domaine connexe justifiant d'une expérience d'au moins 05 (cinq) ans.
- Un Juriste, avoir au minimum un diplôme universitaire BAC + 4 en droit justifiant d'une expérience d'au moins 05 (cinq) ans en matière de gestion de problématiques juridiques dans la gestion des projets. La mention droit est un atout pour le candidat.

PERSONNEL D'APPUI

- Une secrétaire

La personne proposée doit être de niveau BAC au minimum avec une bonne expérience (04 ans d'activité au moins) en secrétariat, en bureautique, ainsi qu'une excellente maîtrise de l'outil informatique.

- Un Agent de liaison

La personne proposée doit avoir au minimum un BEPC et détenteur d'un permis B avec une expérience minimale de 3 ans dans la conduite.

Le consultant devra fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des prestations et définir les affectations proposées, accompagnée :

- Des Curricula Vitae de son personnel signé de chaque expert ;
- De la copie certifiée conforme du diplôme;
- De la définition des affectations de chaque expert.

7. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

Présentation de l'offre : 3 points

Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception): 20 points

Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points

Plan de travail et méthodologie: 12 points

Moyens matériels et logistiques : 10 points.

N°	Critères d'évaluation de base	Répartition	Notation		
				Points	Total
1	Présentation des dossiers de consultation	Sommaire général	0,5	3	3
		Sommaire de chaque partie	0,5		
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,5		
		Lisibilité	0,5		
		Intercalaire de couleur	0,5		
		Reliure	0,5		
2	Références du consultant ou du cabinet de consultants	Nombre de mission de prestations intellectuelles réalisées	0	0	8
			1	1.5	
			2	3	
			3	4.5	
			4	6	
			? 5	8	
		Nombre de missions en relation avec l'aspect social	0	0	12
			1	3	
			2	6	
			3	8	
			4	10	
			? 5	12	

3	Personnel (Qualifications et expériences)	Chef de mission	copie certifiée du diplôme (5)	non conforme	0	12
				conforme	5	
			Expérience (7)	0	0	
				1 à 5 ans	2	
				6 à 9 ans	5	
				? 10 ans	7	
		Expert en genre et protection sociale	copie certifiée du diplôme (3.5)	non conforme	0	8,5
				conforme	3.5	
			Expérience (5)	0	0	
				1 à 4 ans	3	
				? 5 ans	5	
		Environnementaliste	copie certifiée du diplôme (3.5)	non conforme	0	8.5
				conforme	3.5	
			Expérience (5)	0	0	
				1 à 4 ans	3	
				? 5 ans	5	
		Juriste	copie certifiée du diplôme (3.5)	non conforme	0	8,5
				conforme	3.5	
			Expérience (5)	0	0	
				1 à 4 ans	3	
? 5 ans	5					
Secrétaire	copie certifiée du diplôme (3)	non conforme	0	6,5		
		conforme	3			
	Expérience (3.5)	0	0			
		1 à 3 ans	2			
		? 4 ans	3.5			



	Chauffeur	copie certifiée	diplôme	non conforme	0	6
				conforme	2	
		(4)	permis	non conforme	0	
				conforme	2	
		Expérience (2)		0	0	
				1 à 2 ans	0.5	
				? 3 ans	2	
4	Plan de travail et méthodologie	Une note méthodologique		4	12	
		Compréhension de la mission		4		
		Plan d'étude		2		
		Chronogramme d'exécution de l'étude		2		
5	Moyens matériels et logistiques	Ordinateur		2	10	
		Imprimante, scanner		2		
		Logiciels (au moins 2)		2		
		Véhicule		2		
		Matériel de communication (au moins 2)		2		
Total					100	

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

ACQUISITION DES DOCUMENTS

La description finale de l'étude concernée sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint. L'acquisition des documents relatifs au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est gratuite.

Toutefois, l'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint, se fera conformément à la réglementation en vigueur en matière de passation de marchés publics en République du Cameroun.

Les Consultants ou cabinets de consultants pré-qualifiés seront invités individuellement à soumissionner pour les prestations faisant l'objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt. Les informations complémentaires, dès publication du présent avis seront disponibles à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2^{ème} étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales.

8. Evaluation et publication des resultats

Seuls les consultants ou cabinets de consultants dont les offres comportent toutes les pièces administratives citées et ayant obtenu une note technique de soixante-dix (70) points sur cent (100) au moins seront pré qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 18 Juin 2024

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE MANJO

DECISION MUNICIPALE N° 06/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT DISQUALIFICATION DES ETS PROVIDENCE ENGINEERING COMPANY LIMITED (PECO) SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu La Loi 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;

Vu La Circulaire N°00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour le compte de l'Exercice 2024 ;

vu L'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;

Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;

Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant L'Avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°06/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo du 06 JUIN 2024 relatif à la proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-dessous a été disqualifiée de l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION	CONCLUSION
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2024 DU 02/052024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSONS AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS PROVIDENCE ENGINEERING COMPANY LIMITED (PECO) B.P 30067 Yaoundé TEL. : 674 815 282/ 662 313 160	/	/	MARCHE INFRACTUEUX SOUSSIONNAIRE DISQUALIFIE POUR OFFRE ADMINISTRATIVE INCOMPLETE APRES LE DELAI REGLEMENTAIRE ACCORDE POUR COMPLEMENT DE DOSSIER

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

CAMEROON POSTAL SERVICES

DECISIONN°000393/D/CAMPOST/DG/CGM DU 19 JUIN 2024 PORTANT DECLARATION INFRUCTUEUSE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000013/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 15/05/2024, POUR LA FOURNITURE, ET L'INSTALLATION DE LA LICENCE D'UN EQUIPEMENT HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2024 IMPUTATION BUDGETAIRE : 212200000000 "LICENCES"

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU** La constitution;
- VU** La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU** La Loi N° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2024 ;
- VU** Le Circulaire N°0000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°00001/CAMPOST/CA du 26 juin 2020 portant adoption de l'instruction régissant la passation et le contrôle de l'exécution des marchés de la CAMPOST ;
- VU** L'Avis de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAMPOST du 13 juin 2024 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°000013/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 du 15 mai 2024 pour la fourniture et l'installation de la licence d'un équipement HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) à la CAMPOST au titre de l'exercice 2024.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} -Est déclaré "infructueux" Conformément aux dispositions du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 en son article 52 alinéas 2 et 3 l'Appel d'Offres National Ouvert n°000013/AONO/CAMPOST/CIPM/2024 du 15 mai 2024, pour la fourniture et l'installation de la licence d'un équipement HSM (HARDWARE SECURITY MODULE) à la CAMPOST au titre de l'exercice 2024.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KALDADAK PIERRE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°15/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES
AUTOBLOQUANTS DES RUES 2.574 ,2.505, 2.558 : 444 ML ET TRAVAUX CONNEXES AU QUARTIER
NOUVEAU TERRAIN FINANCEMENT : CAD 2 -2024 IMPUTATION : _**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2ème, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux d'aménagement en pavés autobloquants des rues 2.574, 2.505, 2.558 : 444 ml et travaux connexes au quartier nouveau terrain**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 000 Travaux Préparatoires
- Lot 100 Travaux Préliminaires - Dégagement Des Emprises
- Lot 200 Terrassements Généraux
- Lot 300 Voiries
- Lot 400 Assainissement Des Eaux Pluviales

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cent Quatre Vingt Millions (180 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la **Commune d'Arrondissement de Douala 2ème** pour **l'exercice 2024** avec pour imputation _

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairinewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairinewbell@yahoo.fr , dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA** , payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **11/07/2024 à 14 heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°15/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du
19/07/2024**

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DES RUES 2.574 ,2.505, 2.558 : 444 ML
ET TRAVAUX CONNEXES AU QUARTIER NOUVEAU TERRAIN**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet appel d'offre sont respectivement présents de **04 (Quatre) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Trois Million Six Cent Mille (3 600 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/07/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect de 80% des « Oui » des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

La capacité financière ;

Les références de l'entreprise ;

L'expérience du personnel d'encadrement ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Notes méthodologies et techniques d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider 80% des « Oui » des Cinq Premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'auront pas été éliminées seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 10/06/2024
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU LAC MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE NGOULEMAKONG (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU LAC MUNICIPAL DE LA

COMMUNE DE NGOULEMAKONG (Phase 2) DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG,

DEPARTEMENT DE LA MVILA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- SERIE 000 : Mobilisation de chantier
- SERIE 100: Nettoyage et terrassement
- SERIE 400 : Ouvrage d'art - ouvrage hydraulique
- SERIE 500 : Signalisation et équipements de sécurité
- SERIE 600 :Amenagements paysagers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **25 000 000 (vingt cinq millions) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) , Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de la

Commune de Ngoulémakong dès publication du présent avis, ou au site de l'ARMP :

www .armp .com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de

Ngoulémakong dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000)Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Ngoulémakong.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat General, au plus tard le 05/07/2024 à 13 h précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour le dossier technique et un pour le dossier financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 10/06/2024

POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU LAC MUNICIPAL DE LA

COMMUNE DE NGOULEMAKONG (Phase 2) DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG,

DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de Cinq cent mille (500 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, aura lieu le **05/07/2024** à partir de **14 heures précises** dans la Salle des Actes de la Commune de Ngoulémakong .Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres.

L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

13.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

F L'absence de la caution de soumission ;

F L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;

F La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

F La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif;

F L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

F L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;

F Note technique inférieure à 75% des « oui » ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

13.2. CRITERES ESSENTIELS



L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- ? La présentation générale de l'offre
 - ? Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;
 - ? Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;
 - ? Les moyens logistiques et matériels ;
 - ? La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- ? La capacité financière supérieure ou égale à 40% du montant prévisionnel

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoulemakong attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulemakong.

EBOLOWA le 10 Juin 2024

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES
GROUPES ELECTROGENES DU FEICOM EN DEUX LOTS AU TITRE DES EXERCICES 2024 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour la réalisation des prestations de maintenance des groupes électrogènes installés à l'immeuble siège et dans certaines Agences Régionales du FEICOM.

Les caractéristiques techniques desdites prestations sont spécifiées dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres visent la maintenance des groupes électrogènes de l'immeuble siège de la Direction Générale et des Agences Régionales du FEICOM pour l'Adamaoua (Ngaoundéré), le Centre (Yaoundé), l'Extrême-Nord (Maroua) , le Nord (Garoua), le Nord-Ouest (Bamenda), l'Ouest (Bafoussam) et le Sud (Ebolowa) et suivant la description technique contenue dans les termes de référence du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC, soit 35 000 000 de francs CFA pour le Lot I et 15 000 000 de francs CFA pour le Lot II.

4. Allotissement

Ce marché est constitué de deux lots ci-après :

ü **Le Lot 1** concerne la maintenance des groupes électrogènes sur les sites de la Direction Générale à Yaoundé et des Agences Régionales du FEICOM pour le Centre à Yaoundé, l'Ouest à Bafoussam, Sud à Ebolowa et du Nord-Ouest à Bamenda.

ü **Le Lot 2** consiste en la maintenance des groupes électrogènes sur les sites des Agences Régionales du FEICOM pour l'Adamaoua à Ngaoundéré, l'Extrême-Nord à Maroua et le Nord à Garoua.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée pour la réalisation des prestations sus visées. L'entreprise devra justifier la réalisation des prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années.

6. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est l'un des deux modes de soumission ci-après : en ligne ou hors ligne.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), exercices 2024 et suivant, sur la ligne budgétaire 61-21-41 « Entretien des autres matériels et mobiliers ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.561, MIMBOMAN YDE 4^{ème} Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217, porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64 ; poste 217 ; Fax 222 23 17 59, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de soixante-cinq mille (65.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

11. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Mimboman, rue 4.565 Ydé 4^{ème}, porte 11, poste 217, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers à Mimboman, au plus tard le **18 juillet 2024 à 13 précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°017/AONO/FEICOM/CIPM/2024 DU14 JUN 2024

POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE DU FEICOM EN DEUX LOTS, AU TITRE DES EXERCICES 2024et suivant

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **18 juillet 2024 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli fermé et scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans les délais impartis "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission timbré **d'un montant de sept cent mille (700.000) F CFA pour le Lot I et trois cent mille (300 000) F CFA pour le Lot II** établi par une banque ou une compagnie d'assurances de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous, acquitté par l'émetteur et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée. L'absence de cette pièce entraîne le rejet immédiat de l'offre. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC. En cas de chèque banque ou de chèque certifié, produire en lieu et place d'un cautionnement, ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrable avant la date d'ouverture des plis.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, BP 718, Mimboman, rue 4.561 Ydé 4ème, porte 11, poste 217, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, après les date et heure limites de dépôt, ne seront pas recevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres qui se fera en un temps, aura lieu le **18 juillet 2024** à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, au lieu-dit derrière les sapeurs-pompiers, Rue 4.561, BP 718.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Fausse déclaration ou document falsifié ;
- c) Note technique inférieure à 80% de « oui » à l'issue de l'évaluation de l'Offre technique ;
- d) Absence d'attestation de visite des sites signée sur l'honneur ;
- e) Absence des Termes de référence et du CCAP paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page, précédé de la mention « Lu et accepté » avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- f). Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission conformément à la circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics et la circulaire n°000019/ LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics ;
- g) Absence de présentation d'une police d'assurance en Responsabilité Civile délivrée par une compagnie de premier ordre agréée par le MINFI ;
- h) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires.
- i) Non-conformité du mode de soumission ;
- j) Non-respect du format de fichier des offres ;
- k) Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats sont les suivants :

1. Présentation de l'offre ;
2. Références de l'entreprise ;
3. Capacité de financement égale ou supérieure au montant prévisionnel du lot soumissionné ;
4. Effectif du personnel requis ;
5. Moyens logistiques ;
6. Méthodologie et organisation du travail.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre évaluée financièrement est la moins disante ; ledit soumissionnaire ayant préalablement obtenu une note technique de 80% de « oui ».

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème technique ou lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

20. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège du FEICOM :

Tél : (237) 222 23 51 64, Poste 217, Porte 11.

BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 07/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique :**

L'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 48 LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS LDI B.P 56 Yaoundé TEL. : 679 709 477	47 999 046 FCFA	90 Jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de l'attribution, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution. Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°081/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE TRANSFORMATEURS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODEGOTON lance un appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de transformateurs.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de transformateurs

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **25 000 000 FCFA pour le lot 1 et 25 000 000 FCFA pour le lot 2.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot 1: Fourniture d'un transformateur triphasé d'isolement;

Lot 2 : Fourniture d'un transformateur de commande BT.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises, ayant une parfaite connaissance en la matière, Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON (SIGAM) à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/07/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°081/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE TRANSFORMATEURS

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu. Magasin .transit SODECOTON à Garoua II, dans **un délai de 90 Jours pour chacun des lots** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **500 000 (cinq cent mille) FCFA pour le lot 1 et 500 000 (cinq cent mille) FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **23/07/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 - Absence de la caution de soumission ;

2 - Absence ou non production d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;

3 - Fausses déclarations ;

4 - Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;

5 - Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

LOT 1 : Fourniture d'un transformateur triphasé d'isolement

N°	CODE	DESIGNATION
----	------	-------------

LOT 2 : fourniture d'un transformateurs commande BT

N°	CODE	DESIGNATION
----	------	-------------

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou d'un distributeur agréé en **original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

11 - absence ou non-conformité du descriptif de la garantie et justificatif du service après-vente pour le lot 1

Critères essentiels

Ces critères sont relatifs à :

- Présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financière.....oui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

-

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR EQUIPEMENT DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU MEDECIN CHEF DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 1) , ET DU PAVILLON D'HEMODIALYSE DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 2) COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD FINANCEMENT BIP MINSANTE EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR EQUIPEMENT DU LOGEMENT

D'ASTREINTE DU MEDECIN CHEF DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 1) , ET DU PAVILLON

D'HEMODIALYSE DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 2) COMMUNE DE NGOULEMAKONG

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lot	Désignation	Montant	Caution en FCFA
01	Equipement Du Logement D'astreinte Du Médecin Chef Du CMA De Ngoulemaakong	8 000 000	160 000
02	Equipement du pavillon d'hémodialyse du CMA de NGOULEMAKONG	8 000 000	160 000

3. Allotissement

02 LOTS

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par : Le Budget d'Investissements Publics, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la COMMUNE DE NGOULEMAKONG contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de vingt cinq francs (25 000f) Payable à la recette municipale de la COMMUNE DE NGOULEMAKONG.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la COMMUNE DE NGOULEMAKONG contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de vingt cinq francs (25 000f) Payable à la recette municipale de la COMMUNE DE NGOULEMAKONG.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la COMMUNE DE NGOULEMAKONG au plus tard le **05/07/2024** à **13Heure heure** locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

CONSULTATION

N° 01/DC/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 POUR EQUIPEMENT DU LOGEMENT

D'ASTREINTE DU MEDECIN CHEF DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 1) , ET DU PAVILLON D'HEMODIALYSE DU CMA DE NGOULEMAKONG (LOT 2) COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le MO pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de **deux mois (02) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lot	Désignation	Montant	Caution en FCFA
01	Equipement Du Logement D'astreinte Du Médecin Chef Du CMA De Ngoulemakong	8 000 000	160 000
02	Equipement du pavillon d'hémodialyse du CMA de NGOULEMAKONG	8 000 000	160 000

11. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de cent soixante mille francs CFA (160 000 F CFA) POUR CHAQUE LOT délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- l'absence de la caution de soumission ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ; - une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **05/07/2024** à **14H Heures** dans la salle des actes de la COMMUNE DE NGOULEMAKONG par la Commission Interne de Passation des Marchés

Publics auprès de la COMMUNE DE NGOULEMAKONG siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes

comprises (TTC) et acc du modèle de soumission signé, cacheté et daté

13. Critères d'évaluation

Article 11 : PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié

Article 12 : principaux critère de qualification

- a) Reference de l'entreprise
- b) Conformité aux spécifications techniques
- c) Le délai de garantie
- d) Le délai de livraison
- e) Présentation de l'offre
- f) Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant

14. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE NGOULEMAKONG, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins- disant en incluant le cas échéant les rabais proposés

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatrevingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

EBOLOWA le 10 Juin 2024

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°14/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU JARDIN
PUBLIC DU COLLEGE EVANGELIQUE FINANCEMENT : BUDGET CAD2 IMPUTATION : 221 120**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 120

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2ème, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **Pour les Travaux de Réaménagement du Jardin Public du Collège Evangélique**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : **Travaux Préparatoires, Terrassement, Fondation, Structure Béton Arme et Maçonneries, Couverture en BA, Revêtements du Sol et Enduits, Menuiseries Bois-Allu- Métal, Plomberie Sanitaires, Electricité (Intérieur Et Extérieur), Peinture, VRD.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cinquante Millions (50 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la **Commune d'Arrondissement de Douala 2ème pour l'exercice 2024** avec pour imputation **221 120**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkoloulou; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkoloulou; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, email : mairienewbell@yahoo.fr, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **10/07/2024 à 14 heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du
19/07/2024
POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU JARDIN PUBLIC DU COLLEGE EVANGELIQUE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet avis d'appel d'offre est de **03 (Trois) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Un Million (1 000 000) FCFA** et valable pendant Trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 /07/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillante ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect de 80% des « Oui » des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

La capacité financière ;

Les références de l'entreprise ;

L'expérience du personnel d'encadrement ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Notes méthodologiques et techniques d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider les 80% des oui des Cinq Premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr.

Le Maitre d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 08/C/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique :**

L'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution, sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MONUMENT DE L'ELEPHANT AU CENTRE-VILLE DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS FO-ATSOP B.P 75 Santchou TEL. : 672 217 718	10 000 000 FCFA	90 Jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation de l'attribution, en vue de la souscription du projet de Lettre-Commande correspondant. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution. Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°16/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES
AUTOBLOQUANTS DES RUES 2.527, 2.715 : 345 ML AVEC ESPLANADE DE LA GARE ROUTIERE
BONABERI ET TRAVAUX CONNEXES AU QUARTIER MAKEA.FINANCEMENT : CAD 2 -2024 IMPUTATION :**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2ème, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux d'aménagement en pavés autobloquants des rues 2.527, 2.715 : 345 ml avec esplanade de la gare routière Bonaberi et travaux connexes au quartier makéa.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 000 Travaux Préparatoires
- Lot 100 Travaux Préliminaires - Dégagement Des Emprises
- Lot 200 Terrassements Généraux
- Lot 300 Voiries
- Lot 400 Assainissement Des Eaux Pluviales

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Deux Cent Millions (200 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème pour l'exercice 2024 avec pour imputation

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairinewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email : mairinewbell@yahoo.fr , dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **11/07/2024 à 14 heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°16/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du
19/06/2024**

**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES AUTOBLOQUANTS DES RUES 2.527, 2.715 : 345 ML AVEC
ESPLANADE DE LA GARE ROUTIERE BONABERI ET TRAVAUX CONNEXES AU QUARTIER MAKEA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet appel d'offre est respectivement présent de **04 (Quatre) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Quatre Millions (4 000 000) FCFA** et valable pendant Trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/07/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillantes ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect des 80% des « Oui » des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

La capacité financière ;

Les références de l'entreprise ;

L'expérience du personnel d'encadrement ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Notes méthodologies et techniques d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider les 80% des « Oui » des Cinq Premiers critères essentiels.

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'auront pas été éliminées seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/PU/C-NGG/SG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2024. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE NGOULEMAKONG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE

NGOULEMAKONG

2. Consistance des prestations

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera en des séances d'échanges ou des causeries éducatives à travers :

- a) l'identification en liaison avec la Commune de Ngoulemakong, des points de rassemblement des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
- b) l'identification des facteurs de risques en relation avec l'activité de mototaxis;
- c) la formulation du référentiel de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
- d) la sensibilisation en liaison avec la commune des exploitants des motocycles à titre onéreux.
- e) Mise en place des mesures incitatives pour amener les conducteurs à adhérer à la sensibilisation à travers la distribution des casques et des chasubles aux conducteurs en règle suivant la réglementation en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération est de **quinze millions (15 000 000) FCFA**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de prestations intellectuelles de droit Camerounais..

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ngoulemakong, Service des Marchés, Tel. (237) 697 16 54 73

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Ngoulemakong, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : 20 000 (vingt mille) francs CFA payable à la recette municipale de Ngoulemakong.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Ngoulemakong, Service des Marchés, au plus tard le **05/07/2024 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°013/AONO/C-NGG/SG/CIPM/2024 DU 10/06/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR

LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A

TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD»

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréée par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à trois cent mille (300 000) FCFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **05/07/2024** à partir de **14 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation



1. 12. CRITERES D'EVALUATION

12.1 Critères éliminatoires

? Non présentation ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

? Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;

? Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ; ? Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

? Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

12.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	40 points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante : $\text{Note finale} = (80 \times \text{note technique} + 20 \times \text{note financière}) / 100$

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngoulamakong, Service des Marchés.

EBOLOWA le 20 Juin 2024

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°082/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE MACHINE DE TRAITEMENT DES SEMENCES DE COTON GRAINE DÉLINTÉ

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'une machine de traitement des semences de coton graine délinté.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture, d'une machine de traitement des semences de coton graine délinté.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **75 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 23/07/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°082/24/AOIO/SDCC/CIPM DU

13/06/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE MACHINE DE TRAITEMENT DES SEMENCES DE COTON GRAINE DÉLINTÉ

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu à magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 500 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 23/07/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

Désignation
Machine de type W.N. 5/50 ou équivalent (traitement des semences de coton graine délinté en batch ayant une contenance de 20-70 litres, capacité de traitement supérieur ou égale 8 tonnes/heure équipé de :
- Balance de dosage électropneumatique des semences
-d'un système de dépoussiérage avec ventilateur
- cylindre mélangeur avec déflecteurs spéciaux
-pompe de dosage péristaltique
NB machine livré avec :
Cuve mélangeur en inox d'au moins 300litres avec moteur

Vis d'alimentation de la machine en semences avec organes d'entrainements
Eprouvette en verre gradué jusqu'à 1,5litre
Cône de recharge
Tube de recharge pour la pompe péristaltique
Manuel d'utilisation et d'atelier

6 - Non-validation d'au moins 70% des critères essentiels ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

11 - Absence ou non-conformité du descriptif de la Garantie et justificatif du Service après-vente.

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CYDE7/CIPM/2024 DU 20/06/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE ET D'UNE TRACTOPELLE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'une niveleuse et d'une tractopelle au profit de la commune d'arrondissement de Yaoundé 7.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la fourniture d'une niveleuse et d'une tractopelle au profit de la Commune de Yaoundé 7.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objets du présent appel d'offres sont financées selon les lignes budgétaires suivantes :

LOT	DESIGNATION	LIGNES BUDGETAIRES	MONTANT
1	Acquisition d'une niveleuse au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7	BIP/MINDDEVEL + Budget Communal	200 000 000 (deux cent millions) francs CFA
2	Acquisition d'une tractopelle au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7	Budget Communal	100 000 000 (cent millions) francs CFA

4. Allotissement

Les prestations seront exécutées en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la fourniture des équipements et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les prestations objets du présent appel d'offres sont financées selon les lignes budgétaires suivantes :

LOT	DESIGNATION	LIGNES BUDGETAIRES	MONTANT
-----	-------------	--------------------	---------

1	Acquisition d'une niveleuse au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7	BIP/MINDDEVEL + Budget Communal	200 000 000 (deux cent millions) francs CFA
2	Acquisition d'une tractopelle au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7	Budget Communal	100 000 000 (cent millions) francs CFA

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 (**Service des marchés, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 (**Bureau des marchés, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150.000 francs CFA (cent cinquante mille francs CFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 au titre des frais de dossier.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :
 L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
 L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
 L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service des marchés** de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7**, au plus tard le **19/07/2024 à 12 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/CYDE7/CIPM/2024 du 20/06/2024

RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE ET D'UNE TRACTOPELLE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des prestations est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres d'un **montant de :**

LOT n°	DESIGNATION DU LOT	MONTANT DE LA CAUTION
1	Acquisition d'une niveleuse au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7	4 000 000 F CFA (quatre millions francs CFA)
2	Acquisition d'une tractopelle au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7	2 000 000 F CFA (deux millions francs CFA)

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **19/07/2024 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la **Commune de Yaoundé 7, dans la Salle des actes de la Mairie.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

14. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence du certificat d'origine ;
- Note technique inférieure à **6 OUI / 8** des critères essentiels ;
- Non-conformité à 100% des spécifications techniques requises ;
- offre financière incomplète.

14.2. Critères essentiels :

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre (01 critère) ;
- Référence (01 critères) ;
- Personnel (01 critères) ;
- Délai de livraison (01 critères) ;
- Garantie et service après-vente (01 critères) ;
- Conditions du marché (01 critères) ;
- Autorisation du fabricant (01 critères) ;
- Capacité financière (01 critère).

Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins à 6/8 OUI des critères essentiels

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII (Service des marchés, **B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306**).

18. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la Commission Nationale Anti-Corruption ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou le MINMAP au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE
D'URGENCE N°05BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024 POUR LA REHABILITATION DU
CENTRE DE SANTE DU CSI DE MBOUI DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG
ET KELLE, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MESSONDO (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune DE MESSONDO, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux relatifs à la **REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DU CSI DE MBOUI DANS LA COMMUNE DE MESSONDO , DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- ü Les travaux préparatoires et études ;
- ü Les travaux de fondation ;
- ü Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- ü Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- ü Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- ü Les travaux d'électricité ;
- ü Les travaux de peinture, revêtement ;
- ü Plomberie sanitaire ;
- ü Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué en lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à Quinze millions (15 000 000) FC

4. Allotissement

Le projet est constitué en lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à Quinze millions (15 000 000) FC

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de MESSONDO, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE MESSONDO (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20.000 (Vingt Mille), délivrée par **la Recette Municipale DE MESSONDO**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie DE MESSONDO au plus tard le **19 JUILLET 2024_ à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°05BIS/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024

POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DU CSI DE MBOUI DANS LA COMMUNE DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux est de :

● LIBELLÉ DU PROJET	● LIEU	● DÉLAI D'EXÉCUTION
● Réhabilitation du centre de santé du CSI de Mboui	● MESSONDO (Mboui)	● Deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

● LIBELLÉ DU PROJET	● LIEU	● CAUTION DE SOUMISSION
● Réhabilitation du centre de santé du CSI de Mboui	● MESSONDO (Mboui)	● 300 000 ● (Trois cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

● LIBELLÉ DU PROJET	● LIEU	● CAUTION DE SOUMISSION
● Réhabilitation du centre de santé du CSI de Mboui	● MESSONDO (Mboui)	● 300 000 ● (Trois cent mille) francs CFA

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **19 JUILLET 2024_** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'Hôtel de Ville de MESSONDO.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

Un Conducteur des travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;

Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Un véhicule pick-up,

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins quinze (15) millions ;

Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;

N'avoir pas satisfait à vingt-un (21) critères sur l'ensemble des vingt-sept (27) critères existants.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

Une soumission timbrée, datée et signée ;

Le bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;

Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;

Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;

ii) Personnel d'encadrement (10 critères)

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (04 critères)

iv) Les références de l'entreprise (04 critères) ;

v) La méthodologie d'exécution (06 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 27 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalués conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à (21 sur 27) des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

15- Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la commune de MESSONDO, dès publication du présent avis. Tel : 697 64 79 67.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 19 Juin 2024

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°083/24/AONO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS ACTROS 3335 A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture de trois (03) lots de rechange pour camions ACTROS 3335 à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de trois (03) lots de pièces de rechange pour camions ACTROS 3335 à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **(trente-cinq millions) 35 000 000 FCFA** pour le lot 1, à **(trente millions) 30 000 000 FCFA** pour le lot 2, et à **(trente millions) 30 000 000 FCFA** pour le lot 3.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en **trois (03) lots**, répartis comme suit :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces de freinage et divers ;

Lot 2: fourniture d'un lot de pièces pour suspension et divers;

Lot 3 : fourniture d'un lot de diverses pièces.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **(quatre-vingt-quinze mille) 95 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 17/07/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°083/24/AONO/SDCC/CIPM DU 13/06/2024 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS ACTROS 3335 A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua 2, dans un délai de **90 jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **(sept cent mille) 700 000 FCFA** pour le lot 1, à **(six cent mille) 600 000 FCFA** pour le lot 2, et à **(six cent mille) 600 000 FCFA** pour le lot 3 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **17/07/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
6. De la non-conformité des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces de freinage et divers.

Item	Désignation	Référence
1	Jeu de garniture de frein AR	A0004230530
2	Jeu de garniture de frein AV	A0004211530
3	Commode de phare	A0085450924
4	Emetteur d'embrayage	A0022950706
5	Récepteur (booster) d'embrayage	A0002540447
6	Cylindre de frein arrière	A0194207818
7	Turbo compresseur	A0090965999
8	Piston compresseur	A5411300008
9	Ressort mâchoire de frein	A9459930010
10	Kit réparation mâchoire	A3074204002
11	Mâchoire nue arrière	A6594200419
12	Courroie alternateur	A5419972892
13	Dessiccateur d'air	A0014318115

Lot 2: fourniture d'un lot de pièces pour suspension et divers.

Item	Désignation	Référence
1	Filtre dessiccateur	A0004300969
2	Flexible échappement	A9404901019
3	Conduite d'air aspiration	A9415282507
4	Boitier de direction	A3754600300
5	Radiateur à eau	A9425003503
6	Démarrreur	A0071514501
7	Tendeur courroie	A5412003070
8	Paquet de lame avant	A9463200206
9	Paquet lame arrière	A9603201405
10	Goujon de roue arrière	A0004013771
11	Transmission principale coté BV	A6564100207
12	Amortisseur suspension roues avant	A0063233900
13	Amortisseur suspension roues arrière	A0063266800
14	Tirant en V	A9483502705
15	Vase d'expansion	A000500304964

Lot 3 : fourniture d'un lot de diverses pièces.

Item	Désignation	Référence
1	Unité cylindre	A5410302737
2	Joint de culasse	A5410161320
3	Coussinet de bielle	A5410300860
4	Coussinet de pallier	A5410300240
5	Vilebrequin	A5410302901

7 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

8 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels



- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée lot par lot au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 13 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'EDÉA I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
07/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'
AMÉNAGEMENT D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À LOM-EDÉA LIEU-DIT SONG MANGA
DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,
RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION
BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'Aménagement d'une Mini adduction en Eau potable à Lom-Edéa lieu-dit Song manga; dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Mobilisation
- Mobilisation de la ressource
- pompage
- Prestations divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 500 000 FCFA** .

4. Allotissement

NP

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 pour une prévision budgétaire sur la ligne d'imputation budgétaire : _____

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1er, Service des Marchés tel 694 29 21 09.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

8. Acquisition du Dossier

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au, Service des Marchés tel 694 29 21 09, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **quinze mille (15 000) Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés des offres, au plus tard le **19 JUIL 2024 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
07/AONO/CAE1ER/CABM/SM/CIPM/2024 DU 19 JUIN 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D' AMÉNAGEMENT D'UNE MINI ADDUCTION EN EAU POTABLE À
LOM-EDÉA LIEU-DIT SONG MANGA DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER, DÉPARTEMENT
DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **cent soixante-dix mille (170 000) Frs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er sise à PONGO (Plateau Administratif) le **19 JUIL 2024 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'arrondissement d'edea 1er .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

En cas de plis non-conformes au mode de soumission et de non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copie, l'offre sera rejetée.

(L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres)

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires

- Il s'agit notamment :
- Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence d'un sous-pli ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier ;
- Le non-respect d'au moins 73% des critères des critères essentiels ;
- absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (pick up) ;
- absence ou non-conformité d'un élément de l'offre financière ;
- absence ou non-conformité d'un élément de l'offre Technique;
- Le non-respect d'un modèle de pièce du DAO
- absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis;

Les critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre
- Références techniques de l'entreprise
- Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement
- Disponibilité du matériel et équipements essentiels
- Méthodologie d'exécution
- Capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 73% des critères essentiels sus-listés (voir grille d'évaluation)

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.
(un candidat peut être attributaire des deux lots).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er, Service des Marchés tel 694 29 21 09 dès publication du présent avis.

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748.

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ AONO/CAE1ER/SM /CIPM 2024 DU 19 JUIN 2024 TRAVAUX DE REHABILITATION : LOT 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE DEHANE LOT 2 : RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS FERME SUISSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1ER

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation:

- Lot 1 : Réhabilitation du CSI de DEHANE
- Lot 2 : Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe au GBPS ferme suisse

DANS COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Lot 1

Les travaux comprennent principalement :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente– couverture et Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture.

Lot 2

Les travaux comprennent principalement :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente– couverture et Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture
- Revêtement
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **38 000 000 FCFA** répartis comme suit :

Lot 1 : dix-neuf million (19 000 000) FCFA

Lot 2 : dix-neuf million (19 000 000) FCFA

4. Allotissement

NP

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2024 pour une prévision budgétaire sur la ligne d'imputation budgétaire : lot 1 : 591510201641401523314426 et lot 2 : 58400470664401523316611

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1er, Service des Marchés tel 694 29 21 09.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

8. Acquisition du Dossier

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au, Service des Marchés tel 694 29 21 09, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **quarante-cinq mille (45 000) Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés des offres, au plus tard le **19 JUIL 2024 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/ AONO/CAE1ER/SM /CIPM2024 DU 19 JUIN 2024

TRAVAUX DE REHABILITATION : Lot 1 : RÉHABILITATION DU CSI DE DEHANE Lot 2 : RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU GBPS FERME SUISSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL 'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de cent vingt (120) jours pour chaque lot à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **trois cent quatre-vingt mille (380 000) FCFA** pour chaque lot et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er sise à PONGO (Plateau Administratif) le **19 JUIL 2024 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'arrondissement d'edea 1er .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

En cas de plis non-conformes au mode de soumission et de non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copie, l'offre sera rejetée.

(L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres)

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires

- Il s'agit notamment :
 - Absence de la caution de soumission dans les pièces administratives à l'ouverture des plis ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Non-conformité au modèle de soumission ;
 - Absence d'un sous-pli ;
 - Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier ;
 - Le non-respect d'au moins 72% des critères des critères essentiels ;
 - absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (pick up) ;
 - absence ou non-conformité d'un élément de l'offre financière ;
 - absence ou non-conformité d'un élément de l'offre Technique;
 - Le non-respect d'un modèle de pièce du DAO
 - absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
 - absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales
 - datée et signée ;
 - non production dans les 48h d'une pièce non conforme ou absente à l'ouverture des plis;
- **Les critères essentiels :**
 - Présentation générale de l'offre
 - Références techniques de l'entreprise
 - Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement
 - Disponibilité du matériel et équipements essentiels
 - Méthodologie d'exécution
 - Capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière).

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 73% des critères essentiels sus-listés (voir grille d'évaluation)

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.
(un candidat peut être attributaire des deux lots).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er, Service des Marchés tel 694 29 21 09 dès publication du présent avis.
Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748.

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONR/MINJEC/CIPM/2024
DU 14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REFONTE DE LA PLATEFORME
DES SERVICES DE L'ONJ "CARTE JEUNES SERVICES" FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 145 02 990000 521311**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 26 145 02 990000 521311.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation du système de gestion et de l'infrastructure de communication du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, le Ministre lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence en vue du recrutement d'un cabinet pour la refonte de la plateforme des services de l'ONJ "carte jeunes services"

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à refondre et à mettre en place une nouvelle plateforme des services de l'ONJ "carte jeunes services". De manière spécifique, il est question pour la plateforme :

- de mettre sur pied un processus d'enrôlement des jeunes à la carte jeune biométrique en ligne intégrant le système de paiement ;
- de mettre sur pied un processus permettant l'enrôlement des partenaires de la cjb en ligne ;
- de mettre à disposition des partenaires et des jeunes un marketplace en ligne ;
- de développer un système de statistiques performant ;
- de développer un écosystème permettant la gestion des services ;
- d'interopéabiliser la plateforme de service avec la plateforme de l'ONJ.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations est de quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA TTC. Ces prestations, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024, imputation budgétaire 58 26 145 02 990000 521311.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ci-après retenus suite à la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 01 /AAMI/MINJEC/SG/DAG/SDBMM/du 23 Avril 2024 en vue du recrutement d'un cabinet pour la refonte de la plateforme des services de l'ONJ "carte jeunes services".

N°	Noms des entreprises	Adresse et Contact téléphonique
1	ITE Expert Sarl	691 75 31 38/ 675 02 79 96
2	Grpmt Laboratoire Therry Sarl & Nimbuz T2L : 691 93 17 70	BP : Yaoundé 691 93 17 70
3	Smart Security Solutions 690 03 78 12	BP : 30388 Yaoundé 690 03 78 12

NB: les membres de la liste restreinte ne peuvent pas se constituer en Groupement

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

6. Financement

Ces prestations, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024, imputation budgétaire 58 26 145 02 990000 521311.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 009, Tél. 222 20 35 70, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://>

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) F CFA, payable au Trésor Public. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier d'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Remises des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 17 Juillet 2024 à 12 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_010___/AONR/MINJEC/CIPM/2024 DU
14 JUIN 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REFORME DE LA PLATEFORME DES
SERVICES DE L'ONJ "CARTE JEUNES SERVICES"

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours. La livraison de la prestation se fera à l'immeuble siège du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, sis au Centre Administratif.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de neuf cent mille (900 000) F CFA dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO conformément au tableau ci-après :

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances à l'ouverture, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 17 Juillet 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle de la commission interne sise au rez de jardin, Porte 010 de l'Immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, au Centre Administratif.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des plis
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture;
- Pièce falsifiée;
- Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière;
- Note technique
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années;
- Non-respect du format de fichier des offres;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

15.1. Critères essentiels

N°	Libellé	Nombre de points
1	Références de l'entreprise (copies 1ère et dernière page du contrat + PV de réception des prestations ou attestation de bonne fin)	12 Pts
2	Personnel	51 Pts
3	Compréhension de la Mission et Méthodologie du travail assorti d'un chronogramme d'activités intégrant toutes les étapes de la mission	35 Pts
4	Présentation générale des documents	02 Pts
Total		100 Pts

Méthode de sélection du consultant

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après.

Le score technique (St) minimum requis est de 80 points sur 100.

La note financière de la proposition financière la moins disante sera égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante et sera obtenue par la formule : $N_f = (100 \times F_m) / F$ où F_m = le montant de la proposition la moins disante et F = le montant de la proposition considéré.

La meilleure offre est celle qui aura la note globale la plus élevée, déterminée suivant la formule : $N = (80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}) / 100$

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Publics du MINJEC au Rez de jardin, Porte N°009, Nouvel immeuble siège, sis au Centre Administratif de Yaoundé, Tél. 222 20 35 70.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le **MINISTRE**

MOUNOUNA FOUTSOU

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00067/D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 14 JUIN 2024 PORTANT ATTRIBUTION D'UN LOT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution; au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2024.

Considérant le dossier d'appel d'offres national ouvert n°007/AONO/MINEPIA/CIPM/2024 du 25 avril 2024 en vue de l'acquisition des pirogues de pêche en appui aux communautés des pêcheurs.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du lot 2 de la lettre-commande relative à l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
ETS N. THERESA, B.P: 323 Yaoundé Tél. : 677 62 07 75	vingt-huit millions six cent vingt mille (28 620 000)	Centre de Pêche de LAGDO Arrondissement du LAGDO, Département de la Benoue, Région du Nord	Cent vingt (120) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le MINISTRE

DR TAIGA

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CARPA/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à l'acquisition du matériel roulant.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres comprend la fourniture d'un **(01)** véhicule Pick-up 4x4 double cabine diesel climatisé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente-cinq millions (35 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est constitué d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées, de droit camerounais et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicule automobile

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le **Budget du CARPA, ligne 222 010, Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables, auprès de l'Unité Administrative et Financière du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16 ; BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@pppcameroun.cm dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'unité administrative et financière du CARPA, au Quartier Bastos Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16, BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** dans le compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés publics ouvert auprès des agences BICEC, compte (n° 33598860001-94).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au CARPA au plus tard **le 17 Juillet 2024 à 14 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

« **N°01/AONO/CARPA/CIPM/2024 DU 20 JUIN 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT AU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA).**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison dudit véhicule objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois **calendaire**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **sept cent mille (700 000) Francs CFA** etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **un temps**.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17 Juillet 2024 à 15 heures** précises à la Salle de Réunion du CARPA, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

NB Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleurs, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée ;
- Absence du certificat de garantie ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence de l'autorisation du fabricant et/ou du distributeur agréé ;
- Non-satisfaction d'au moins **5 oui sur 6** des critères essentiels.

14 2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire : Avoir exécuté au moins deux (02) livraisons similaires au cours des deux (02) dernières années.		
2	Satisfaction d'au moins 90% des autres caractéristiques techniques		
3	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
4	Délai de livraison		
5	Présentation générale du dossier		
6	Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre Commande : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures remplis, paraphés daté et signés à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **5 sur 6 de oui** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : **Siège du CARPA à Yaoundé, Quartier Bastos, Bld de l'URSS, Tél. : (237) 243 80 11 16 , BP : 33 745 Yaoundé, e-mail : info@ppp-cameroun.cm.**

18- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AAONO/CAD2/CIPM/ST/2024 DU 19/06/2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE
PARKING PAYANT AU CARREFOUR ANATOLE FINANCEMENT : BUDGET CAD2 IMPUTATION :**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala 2ème, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Douala 2ème, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux d'Aménagement d'une Aire de Parking Payant au Carrefour Anatole

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Travaux Préparatoires, Terrassement, Fondation, Menuiserie Métallique, Revêtement et Enduits, Peinture, VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cinquante Millions (50 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des BTP et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires et suffisantes pour l'exécution desdites prestations.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la **Commune d'Arrondissement de Douala 2ème pour l'exercice 2024 avec pour imputation _____**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, email : mairienewbell@yahoo.fr, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2ème .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2ème, à la fourrière Municipale de Douala 2ème sis à Nkololoun ; BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/670 78 42 07, contre récépissé au plus tard le **09/07/2024 à 14 heures** précises, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/CAD2/CIPM/ST/2024 du
19/06/2024
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE PARKING PAYANT AU CARREFOUR ANATOLE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de cet avis d'appel d'offre est de **03 (Trois) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Un Million (1 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Établissement Financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09/07/2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans la salle FAMPOU David Dagobert sis à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable. Particulièrement :

- L'absence d'une pièce du dossier administratif ou Pièce administrative non conforme et non régularisée 48h après dépouillement ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des 3 dernières années ou entreprise défaillante ;
- L'absence de la caution de soumission.
- Le Non-Respect de 80% des « oui » des Cinq (05) premiers Critères Essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

La capacité financière ;

Les références de l'entreprise ;

L'expérience du personnel d'encadrement ;

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Notes méthodologiques et techniques d'exécution des travaux ;

La présentation générale de l'offre ;

NB : Pour être techniquement qualifié, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et valider les 80% des « oui » Cinq Premiers critères essentiels

Conditions de l'évaluation financière.

À l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions de forme.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant une durée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2ème, Service Technique, Bureau du Chef Service Technique, BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/233 43 03 34/670 78 42 07, Email : mairienewbell@yahoo.fr.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 19 Juin 2024

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE DE MANJO

DECISION MUNICIPALE N° 09/D/C/MJO/SG/SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 06 RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADIOUNGUÉ, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
- Vu La Loi 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
- Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Entités Publiques pour l'exercice 2024 ;
- Vu La Circulaire N°00000001/LC/MINFI du 04 janvier 2024 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour le compte de l'Exercice 2024 ;
- vu L'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
- Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;
- Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant L'Avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADJOUNGUE, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo du 06 JUIN 2024 relatif à la proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1er : L'Entreprise ci-après est attributaire de la Lettre-Commande relative à L'Appel d'Offres dont les références, le montant d'attribution et le délai sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Références de l'Appel d'Offres	Entreprise Adjudicataire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CTD-MANJO/ CIPM/2024 DU 02/05/2024, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADJOUNGUE, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS ZENAWA & FILS TEL. : 675 48 58 57 / 675 52 67 81	39 998 998 FCFA	90 Jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 10 Juin 2024

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°6453/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 18/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°040/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/04/2024 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE A CUBER 6T/H DE MATIERE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 j

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Généralde la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SO

Vu La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Admini
président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'appel d'offres international ouvert n°040/24/AOIO/SDCC/CIPM du 02/04/2024 pour la fourniture d'une
SODECOTON

Considérant La lettre N°050/24/SDCC/CIPM DU 30/05/2024 du président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1^{er}: La société **FUTURA ENGINEERING BP:17955 Douala** est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relat

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVR
Unique	FUTURA ENGINEERING BP:17955 Douala	144 998 460	240 jours à compter de la notification de l'ordre d

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 18 Juin 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

DECISION BEARING ON THE AWARD OF THE JOBBING ORDER FOLLOWING THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 003/ONIT/PULCCA/MIDENO/MITB/13/84/2024 OF 19TH APRIL 2024 UNDER THE WORLD BANK PROJECT TO COMBAT FOOD CHRISIS IN CAMEROON (PULCCA) THROUGH EMERGENCY PROCEDURE FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS FOR THE CULTIVATION OF MAIZE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE DIRECTOR GENERAL OF MIDENO

DECIDES

ARTICLE 1: NOBLE INVESTMENT COMPANY LIMITED ,HAS BEEN AWARDED THE CONTRACT FOR THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS FOR THE CULTIVATION OF MAIZE , WORTH ONE HUNDRED AND ONE MILLION SEVEN HUNDRED AND EIGHTEEN THOUSAND FOUR HUNDRED AND TWENTY-FIVE (101,718,425) FRANCE CFA INCLUSIVE OF ALL TAXES.

ARTICLE 2 : THE SUPPLY AND DELIVERY OF MINERAL FERTILIZERS FOR THE CULTIVATION OF MAIZE. SHALL BE DELIVERED WITHIN THE DURATION OF TWO (02) CALENDAR MONTHS AS FROM THE DATE OF NOTIFICATION OF THE SERVICE ORDER TO START SERVICE.

ARTICLE 3: THAT THE PRESENT DECISION SHALL BE REGISTERED AND COMMUNICATED WHEREVER AND WHENEVER NECESSARY.

BAMENDA le 14 Juin 2024

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°6460/24/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 19/06/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°03/24/CONS/SDCC/CIPM DU 18/03/2024 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE QUATRE (04) GROUPES ELECTROGENES POUR L'USINE D'EGRENAGE DE GOUNA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 j

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Généralde la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SO

Vu La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaine attributions du Conseil d'Admini
Conseil;

Considérant Le Dossier de consultation N°03/24/CONS/SDCC/CIPM du 18/03/2024 en procédure d'un lot de quatr (04) groupe é

Considérant La lettre de transmission du rapport d'analyse du président de la comission AD-HOC du 13/05/2024 , sanctionnée
SODECOTON

Considérant La lettre N°5551/14/DG/DAG/SADMP/ du 27 mai 2024 du directeur général de la SODECOTON sollicitant l'avis conf
SODECOTON

Considérant La Lettre N°034/24/PCA/AEJ/NES du 05/06/2024 du Président du conseil d'administration de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La société ci-après est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DE
Unique	MIG MOTORD CAMEROUN SARL BP:6681 YAOUNDE	1 019 975 450	150 jours à compter de la notification

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 18 Juin 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024,
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE SUIVI
ÉVALUATION DES PROJETS EN PROCÉDURE D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 22 024 04 340010 524219.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le recrutement d'un cabinet en vue du développement d'une application de suivi évaluation des projets.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en :
L'Analyse de l'existant et recueil des besoins ;
La conception ;
La programmation et test ;
La formation des utilisateurs et transfert de compétences.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre Vingt Dix Millions (90 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'Etudes et Entreprises suivants, préqualifiés à la suite du Communiqué N°00006/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 du 06 mai 2024, portant publication des résultats de l'Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°002/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 du 19 février 2024, pour la présélection des consultants, cabinets d'études, en vue de la réalisation des études informatiques au MINEPAT, pour l'exercice 2024, Sous composante III : développement des applications informatiques budgétaires.

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
01	FASSI SARL	BP 1162 Yaoundé, TEL : 695 32 35 29
02	ETS PREDALEK	BP 12480 Yaoundé, TEL : 691 16 39 57
03	ETS CRESSY	B.P :11356 Yaoundé, Tél : 696 81 23 72

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
04	ETS ELIE-M	BP 1234 Yaoundé, TEL : 697 69 31 91

NB : Les cabinets préqualifiés ne peuvent s'associer dans le cadre d'un groupement qu'avec des entreprises ne figurant pas dans le tableau ci-dessus.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du MINEPAT, exercice 2024, imputation : 58 22 024 04 340010 524219.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de Cinquante Mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 005, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 18 juillet 2024, à 12 heures, heure locale, avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DU DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE SUIVI EVALUATION DES PROJETS EN PROCEDURE D'URGENCE.

NB : la non production de l'offre financière témoin entrainera le rejet de l'Offre.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Un million Huit cent mille (1 800 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront être obligatoirement datées d'au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres.

Toute Offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre. Toutefois, conformément aux dispositions combinées des articles 90(7) et 140(3) du Code des Marchés Publics, Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18 juillet 2024 à partir de 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle 230 Bis, sis à l'immeuble Rose, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;

Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un Marché au cours des trois dernières années ;

Absence d'une pièce de l'offre financière ;

Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;

Note Technique

14.2 Critères essentiels

01	Présentation de l'offre
02	Personnel
03	Références du BET
04	Matériel de travail
05	Méthodologie

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante : $Sf = 100 \times Fm/Fp$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et Fp le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,7$ et $F = 0,3$.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tél :222 22 41 28.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/MINJEC/CIPM/2024 DU 11 JUIN 2024 EN VUE DE
L'ACQUISITION DES STATIONS DÉCENTRALISÉES DE PRODUCTION DE LA CARTE JEUNE
BIOMETRIQUE FINANCEMENT : BIP MINJEC, EXERCICE 2024 IMPUTATION : 58 26 145 02 990000 524219**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 26 145 02 990000 524219.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition des stations décentralisées de production de la carte jeune biométrique.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition des stations décentralisées de production de la carte jeune biométrique, conformément au Descriptif de la Fourniture, leur mise en service et leur réception. Il s'agit :

N°	DÉSIGNATION	QUANTITES
1	Imprimante de carte à puce	30
2	Ordinateur desktop	30
3	Antivirus	30
4	Microsoft office suite	30
5	Imprimante couleur	30
6	Modem internet	30
7	Parasurtenseur	30
8	Kit de nettoyage	30
9	Carte adhésive	30
10	Onduleur	30
11	Clé Usb	30
12	Disque dur plat	30
13	Ruban d'impression couleur	390
14	Système d'exploitation	30
15		

Clé Wifi



3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations est de quatre cent millions (400 000 000) F CFA TTC. Ces prestations sont évaluées à 524219.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont constituées en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires de service de droit camerounais exerçant au Cameroun et à l'étranger.

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne et hors ligne (on/offline).

6. Financement

Ces prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, à Yaoundé, Cameroun, sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, non remboursable de cent quatre-vingt mille (180 000) F CFA, payable au Trésor Public. La copie du reçu de ce versement sera

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus in

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du sou

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

9. Remises des offres

L'offre devra être soumise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 15 Juillet 2024 à 12 heures précises au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 09, dans l'avis d'Appel d'Offres.

Pour la soumission hors ligne, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, à déposer au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 09, au plus tard le 15 Juillet 2024 à 12 heures précises.

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS

N°06

EN VUE DE L'ACQUISITION DES STATIONS

« A N'OUVRIR QU'EN

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant un mois, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire du soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront déclarées irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de présentation des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15 Juillet 2024 à 14 Heures précises par le Directeur Général des Marchés Publics, au rez de jardin, Porte 010 de l'Immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, au Centre Administratif.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires

- Critères éliminatoires :
- Absence ou la non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après ouverture des offres ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des prospectus avec toutes les descriptions détaillées des équipements et matériels proposés, en couleur dans l'original ;
- Absence d'autorisation du distributeur agréé ou du fabricant établi pour lesdits matériels et mentionnant l'adresse de la bo
- Non-respect d'au moins 5 oui sur 7 des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années ;
- Non-conformité du mode de soumission (si en ligne) ;
- Non-respect du format de fichier des offres (si en ligne) ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (si en ligne) ;

15-2- Critères essentiels:

- Critères essentiels :
- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur) ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Lettre de garantie ;
- Capacité financière ;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Copie du CCAP dûment complétée, paraphée à chaque page et signée

N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 5 « oui » sur les 7 ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci-dessus dont les détails sont contenus

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conformes aux prescriptions du Do

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du Ministère

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appe

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux num

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024,
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES
PRATIQUES INNOVANTES DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN A L'AUNE DE LA MISE EN
ŒUVRE DE LA SND30, EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 22 019 04 340010 524219

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Restreint, pour le recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation de l'étude sur les pratiques innovantes de développement local au Cameroun à l'aune de la mise en œuvre de la SND30.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à :

Réaliser un diagnostic des pratiques du développement local au Cameroun faisant ressortir les difficultés des acteurs et les solutions envisageables ;

Élaborer une cartographie des bonnes pratiques du développement local au Cameroun,

Proposer des modalités d'actions pour l'appropriation des bonnes pratiques du développement local.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de de Cinquante Huit Millions (58 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'Etudes et Entreprises suivants, préqualifiés à la suite du Communiqué N°00005/C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 du 06 mai 2024, portant publication des résultats de l'Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2024 du 19 février 2024, pour la présélection des consultants, cabinets d'études, en vue de la réalisation des études économiques et financières au MINEPAT, pour l'exercice 2024, sous composante III : études et perspectives SND 30.

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
01	BINSO CONSULTING	BP : 10255 Yaoundé, TEL : 696 47 73 52/675 75 74 0
02	AMANA R RATINGS SARL	BP 00 Yaoundé, TEL : 654 474 727
03	TOUTENUM SARL	BP : 00 Yaoundé, Tel : 655 40 23 45
04	OPEN MIND SARL	BP 12456 Douala, TEL : 699 86 37 26

NB : Les cabinets préqualifiés ne peuvent s'associer dans le cadre d'un groupement qu'avec des entreprises ne figurant pas dans le tableau ci-dessus.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du MINEPAT, exercice 2024, imputation : 58 22 019 04 340010 524219

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de Cinquante Mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 005, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 18 juillet 2024 à 12 heures, heure locale, avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0010/AONR/MINEPAT/CIPM/2024 DU 14 JUIN 2024, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LES PRATIQUES INNOVANTES DE DEVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN A L'AUNE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SND30, EN PROCEDURE D'URGENCE

NB : la non production de l'offre financière témoin entrainera le rejet de l'Offre.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Un million Cent Soixante Mille (1 160 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront être obligatoirement datées d'au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres.

Toute Offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre. Toutefois, conformément aux dispositions combinées des articles 90(7) et 140(3) du Code des Marchés Publics, Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 18 juillet 2024 à partir de 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle 230 Bis, sis à l'immeuble Rose, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;

Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un Marché au cours des trois dernières années ;

Absence d'une pièce de l'offre financière ;

Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;

Note Technique

14.2 Critères essentiels

01	Présentation de l'offre
02	Personnel
03	Références du BET
04	Matériel de travail
05	Méthodologie

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante : $Sf = 100 \times Fm/Fp$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et Fp le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,7$ et $F = 0,3$.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tél :222 22 41 28.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 14 Juin 2024

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N° 02 DU 20/06/2024 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° __03/AONO/CYDE7/CIPM/2024 DU 31/05/2024 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES ET CABLES ELECTRIQUES SUR CERTAINS TRONÇONS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Financement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les prestations objets du présent appel d'offres sont financées sur le budget communal exercice 2024 sur la ligne budgétaire 222 210.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées sur le budget communal exercice 2024 sur la ligne budgétaire 222 210 pour une enveloppe prévisionnelle de Quarante-neuf million quatre cent quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante (49 488 750) F CFA toutes taxes comprises.</p>
2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, au plus tard le 22/06/2024 à 12 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p style="text-align: center;">N°003/AONO/CYDE7/CIPM/2024 du 31 MAI 2024</p> <p style="text-align: center;">POUR LA FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SUR CERTAINS TRONÇONS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.</p> <p style="text-align: center;">" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du Service des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, au plus tard le 28/06/2024 à 12 heures et devront porter la mention :</p>

3	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres d'un montant de neuf cent quatre-vingt-neuf mille sept cent soixante-quinze (989 775) francs CFA.</p>
4	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 22/06/2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 7, dans la Salle des actes de la Mairie.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 28/06/2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 7, dans la Salle des actes de la Mairie.</p>
5	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 20 Juin 2024

Le MAIRE

TAMBA Augustin



PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !